

NATIONS UNIES



UN/CA COOPERATION

CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

1745^e

SÉANCE : 11 OCTOBRE 1973

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1745)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La situation au Moyen-Orient :	
Lettre, en date du 7 octobre 1973, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/11010)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

MILLE SEPT CENT QUARANTE-CINQUIÈME SÉANCE

Tenue à New York le jeudi 11 octobre 1973, à 18 h 45.

Président : sir Laurence McINTYRE (Australie).

Présents : les représentants des Etats suivants : Australie, Autriche, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guinée, Inde, Indonésie, Kenya, Panama, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Union des Républiques socialistes soviétique, Yougoslavie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1745)

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. La situation au Moyen-Orient :

Lettre, en date du 7 octobre 1973, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/11010).

La séance est ouverte à 19 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient :

Lettre, en date du 7 octobre 1973, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/11010)

1. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Conformément aux décisions prises lors de la 1743^{ème} séance et avec l'assentiment du Conseil, j'invite les représentants de l'Egypte, d'Israël et de la République arabe syrienne à prendre place à la table du Conseil pour participer à la discussion, sans droit de vote.

Sur l'invitation du Président, M. H. El-Zayyat (Egypte), M. A. Eban (Israël) et M. M. Z. Ismaïl (République arabe syrienne) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : J'aimerais en outre informer les membres du Conseil que j'ai reçu une lettre du représentant du Nigéria demandant que ce pays soit invité à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes du règlement intérieur provisoire du Conseil. La lettre indique que le

Nigéria sera représenté par M. O. Arikpo, commissaire aux affaires extérieures du Nigéria. S'il n'y a pas opposition, je considérerai que le Conseil est d'accord pour inviter le Commissaire aux affaires extérieures du Nigéria à participer à la discussion sans droit de vote et je l'invite à occuper le siège qui lui a été réservé sur le côté de la salle du Conseil, étant bien entendu qu'il sera appelé à prendre place à la table du Conseil lorsque son tour viendra de prendre la parole.

Sur l'invitation du Président, M. O. Arikpo (Nigéria) occupe le siège qui lui a été réservé sur le côté de la salle du Conseil.

3. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole au Secrétaire général, qui a demandé à faire une brève déclaration.

4. Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je vous ai prié cet après-midi de faire distribuer une déclaration signée par moi, concernant le conflit au Moyen-Orient. J'ai fait cette demande sur la base d'informations selon lesquelles il n'y aurait pas aujourd'hui de réunion du Conseil. Mais maintenant, puisque celui-ci a été réuni à la demande d'un Etat membre, je voudrais simplement attirer l'attention des membres du Conseil sur cette déclaration [*voir S/11021*]. Je me contenterai d'en rappeler les conclusions.

5. Je n'ai aucune illusion en ce qui concerne la difficulté pour des pays en conflit de passer de la guerre à la paix. Je n'ai pas le désir de détourner un gouvernement quel qu'il soit de ce qu'il estime être ses buts souverains et légitimes. Cependant, je me demande si la continuation de la guerre est vraiment de nature à permettre à l'une quelconque des parties d'atteindre ces buts d'une façon permanente. Je suis aussi profondément inquiet de l'aggravation de la menace pour la paix et la sécurité internationales que cette situation pourrait créer.

6. J'adresse par conséquent un appel très pressant aux gouvernements en conflit afin qu'ils examinent la possibilité d'adopter des positions différentes avant qu'il ne soit trop tard, de façon que les combats et l'effusion de sang puissent cesser. J'espère également que les membres du Conseil aussi bien que les Etats Membres vont redoubler d'efforts pour essayer de mettre fin aux combats et pour rechercher immédiatement et avec détermination une paix durable et juste au Moyen-Orient.

7. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le premier orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Egypte, à qui je donne la parole.

8. M. EL-ZAYYAT (Egypte) [*interprétation de l'anglais*] : Si je demande la parole, monsieur le Président, c'est seulement pour faire une très courte déclaration. Mais, ayant entendu à l'instant M. le Secrétaire général, je voudrais l'assurer que nous allons étudier de très près sa déclaration dont je suis certain qu'il l'a faite en sa qualité de secrétaire général et qu'elle s'inscrit donc dans le cadre de la Charte et des résolutions de l'Organisation.

9. Je dirai maintenant que si j'ai demandé la parole c'est parce que j'ai à vous transmettre un message de mon gouvernement. Cependant, avant de vous le communiquer, j'aimerais indiquer que, au moment où nous nous trouvions réunis ici lors de la dernière séance du Conseil, j'ai reçu un télégramme mentionnant des raids aériens sur Le Caire. Il s'agissait d'un *flash* qui fut suivi un peu plus tard par un télégramme plus complet disant que ces attaques visaient les aérodromes près du Caire. J'ai tenu à faire cette correction, et j'aurais bien voulu qu'elle eût pu changer la situation. Mais ce n'est malheureusement pas le cas. Depuis la réception de ce télégramme et ces attaques contre les aérodromes proches du Caire, l'aviation israélienne a perpétré d'autres attaques contre des villes et villages du delta. Le delta du Nil, chacun le sait, est l'une des régions le plus peuplées du monde.

10. Le nombre des victimes de ces attaques va en augmentant. Ce matin on dénombrait 113 tués civils et 307 blessés. Vers 2 heures de l'après-midi, heure de New York, le chiffre total des victimes s'élevait à 500. En outre, 67 maisons habitées ont été complètement détruites au cours de ces raids aériens. On nous expliquera peut-être que ces attaques visaient des objectifs militaires, comme on l'a allégué dans le cas des bombardements de Damas; que ces victimes innocentes sont mortes simplement parce que des objectifs militaires ont été frappés; que par conséquent la responsabilité en retombe sur l'Egypte qui a décidé de libérer la partie de son territoire occupée par les forces israéliennes — qui n'ont jamais prétendu que la zone qu'elles occupent faisait partie du territoire israélien mais n'en répètent pas moins que nous attaquons Israël. Si donc on devait chercher à se justifier ainsi, je voudrais alors qu'on nous explique en outre pourquoi nombre des personnes tuées ou blessées l'ont été en ramassant un transistor, une plume ou bien une montre ou une boîte, des objets piégés lancés par des avions israéliens et ramassés non par des soldats, car ils ont appris à ne pas ramasser de tels objets en temps de guerre, mais par des personnes innocentes, des habitants des villages de la région du delta du Nil.

11. Je conclus en répétant deux lignes de la déclaration que j'ai faite à la séance précédente. J'aurais aimé pouvoir les qualifier de prématurées et d'inutiles, comme elles se fondaient sur le *flash* qui disait que les attaques avaient été faites contre Le Caire alors que, comme cela a été corrigé, il s'agissait d'"aérodromes près du Caire". Mais, cette fois-ci, comme il y a 500 Egyptiens qui sont morts — la destruction de maisons n'a pas la même importance que la perte de vies humaines — je dois donc répéter solennellement que si ces attaques aériennes contre des objectifs et des populations civils dans nos territoires se poursuivent, le gouvernement et le haut commandement de mon pays feront de leur mieux,

déployeront tous leurs efforts, pour dissuader les chefs militaires d'Israël de continuer ces raids.

12. Tel est le message que mon gouvernement souhaite vous faire parvenir, monsieur le Président, ainsi qu'au Secrétaire général de l'ONU et à toutes les personnes assises autour de cette table, qu'il s'agisse de membres permanents, de membres non permanents du Conseil de sécurité ou simplement de personnes invitées.

13. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le prochain orateur sur ma liste est le représentant de la République arabe syrienne. Je lui donne la parole.

14. M. ISMAIL (République arabe syrienne) : Monsieur le Président, j'ai déjà donné ici même, sur l'instruction de mon gouvernement, une communication sur le bombardement par les forces aériennes israéliennes d'objectifs et de populations civils à Damas. Ces raids ont été effectués le 9 octobre.

15. Le même jour, la Croix-Rouge internationale, après avoir constaté les affreux résultats de ces raids, a lancé un appel demandant l'arrêt des bombardements contre des objectifs et des populations civils. Le 10 octobre — hier — les forces aériennes israéliennes ont repris leurs raids contre des objectifs civils et la population civile pénétrant en profondeur dans le territoire syrien et passant outre à l'appel lancé la veille par la Croix-Rouge internationale. Parmi les objectifs civils attaqués hier on trouve la ville de Tartus, la ville de Latakieh, la cité ouvrière de la banlieue d'Homs, la raffinerie de sucre d'Homs, les centrales électriques de Damas et d'Homs, etc. Les victimes civiles de ces raids se comptent par centaines; je n'ai pas le chiffre exact, mais la liste des morts s'allonge d'heure en heure. La plupart des victimes sont des ouvriers, des femmes et des enfants.

16. Ces actions barbares des forces aériennes israéliennes prouvent que, désespérant de remporter une victoire rapide sur le champ de bataille, Israël se venge en s'en prenant à des installations civiles et à la population innocente, violant ainsi brutalement les Conventions de Genève sur la protection des civils en temps de guerre et faisant cyniquement fi de l'opinion publique mondiale.

17. Je demande au Conseil de bien vouloir m'excuser de prendre encore une fois sur son temps pour soumettre à son attention l'action barbare des dirigeants israéliens. Je le fais sur instructions de mon gouvernement parce que ces actes lâches et irresponsables se sont répétés et se répètent encore en Syrie et en Egypte, et tout indique que les Israéliens sont résolus à les poursuivre. Je le fais aussi parce qu'un élément nouveau apparaît dans la sauvagerie israélienne. Les Israéliens utilisent maintenant des bombes au napalm. Cela ne nous étonne pas car beaucoup d'enfants syriens ont péri du fait de ces bombes terribles lors d'anciennes attaques lancées contre nos agglomérations urbaines. Que les Israéliens n'essaient pas de nier cet aspect révoltant de leurs crimes. Le fait est signalé par les observateurs de l'ONU. Permettez-moi de lire le texte d'un télégramme émanant de l'agence United Press International, en date d'aujourd'hui :

“L’Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve communique aujourd’hui que les avions israéliens ont effectué au moins trois attaques aériennes, utilisant le napalm, dans le secteur israélo-syrien du front du Moyen-Orient¹.”

18. La liste des victimes parmi la population civile s’allonge. Je viens d’apprendre que le nombre en a dépassé la centaine. Si Israël croit que, par cette barbarie, il peut briser notre détermination de continuer la lutte, il se trompe gravement. Le général Yariv, qui a permis de frapper, de bombarder, de punir, peut être sûr que sa rancune inhumaine qui se déchaîne contre la Syrie et l’Égypte n’aura, ne peut avoir d’autre résultat que de nous rendre encore plus fermes, plus décidés, plus résolus à mener notre lutte de libération jusqu’au bout. La liberté est un bien trop précieux pour être acquis et protégé sans grands sacrifices. Cela, nous le savons, nous l’admettons.

19. Le PRÉSIDENT [interprétation de l’anglais] : Je donne la parole au représentant d’Israël.

20. M. EBAN (Israël) [interprétation de l’anglais] : Mon gouvernement étudiera avec intérêt la déclaration faite par le Secrétaire général concernant la terrible guerre qui, comme il l’a fait remarquer, a débuté il y a plus de cinq jours. Entre-temps, je voudrais présenter quelques observations sur les déclarations qui viennent d’être faites au nom des deux gouvernements qui ont déclenché cette guerre, les Gouvernements égyptien et syrien.

21. Nous venons de vivre une des plus extraordinaires demi-heures de l’histoire internationale. Le 6 octobre, les Gouvernements égyptien et syrien ont, sans aucune raison, sans aucune provocation, décidé de mettre fin au cessez-le-feu et de commencer une guerre totale contre les Israéliens, militaires et civils, partout où ils pouvaient les rencontrer et partout où ils pouvaient les atteindre. Ils ont choisi le moment où régnaient la plus grande paix et la plus grande sérénité en Israël afin d’ajouter le blasphème et le sacrilège au crime d’agression non provoquée. Ils ont ainsi transformé une situation de cessez-le-feu, avec des possibilités concrètes et proches de négociation, en un enfer de guerre, de malheur et de souffrances pour les Israéliens, pour les Égyptiens et pour les Syriens.

22. Ce qui est extraordinaire, maintenant, dans les déclarations faites par les représentants de l’Égypte et de la Syrie, c’est leur conviction qu’ils sont en droit d’attaquer les Israéliens et qu’ils sont de plus en droit de chercher une protection internationale contre toute réplique israélienne. Non seulement ils veulent faire la guerre, mais ils veulent que cette guerre soit unilatérale. Ils aimeraient qu’Israël ait les mains liées derrière le dos afin qu’ils puissent lui tirer dans la tête avec précision, comme cela s’est produit pour les onze sportifs israéliens sous la protection du drapeau olympique à Munich, dont l’assassinat brutal, précisément de cette façon, a été applaudi avec tant de ferveur par les porte-parole officiels de l’Égypte et de la Syrie. N’est-il pas évident que ceux qui prennent la responsabilité de déclen-

cher une guerre assument la terrible responsabilité des conséquences de cette guerre ? Tous ceux qui ont regardé aujourd’hui à la télévision une émission réalisée dans cette région ont pu voir une ambulance israélienne détruite par l’artillerie syrienne.

23. Nous devons dire en toute franchise aux gouvernements des deux pays voisins : “Vous avez commencé la guerre le 6 octobre et vous portez la responsabilité de toutes les victimes tragiques de cette guerre, les victimes israéliennes qui sont tragiquement nombreuses” – proportionnellement à notre population, peut-être tragiquement plus nombreuses que toutes les autres victimes dont on a parlé aujourd’hui ici – “et vous portez également la responsabilité de la mort et du désastre subis par les Égyptiens, les Syriens et par tous ceux qui sont pris dans les terribles événements de la guerre.” Mais la doctrine d’une guerre unilatérale, le droit de tuer sans provocation des Israéliens et d’être à l’abri de toute riposte, ce sont là deux affirmations inhabituelles, même dans l’histoire de la guerre.

24. Tous les deux ou trois jours, les représentants de l’Égypte et de la Syrie viennent ici tenir des propos nés de leur imagination et qui se révèlent être sans fondement : l’histoire purement inventée de l’invisible bataille navale de Sukhna et de Zaafarana que, je dois le dire, dans nos contacts avec les gouvernements étrangers personne ne semble prendre au sérieux en est un exemple. Et maintenant, il y a à peine quelques jours, le Ministre égyptien des affaires étrangères fait état d’une attaque aérienne dirigée contre Le Caire alors que son propre gouvernement déclare qu’il est absurde de dire qu’une telle attaque s’est produite sur cette ville. Puis on entend des déclarations profondément tristes selon lesquelles il y aurait eu des victimes dans une ambassade, suivies par des déclarations syriennes selon lesquelles il n’y aurait aucune victime dans cette ambassade et que cette ambassade n’avait été l’objectif ou la victime d’aucune attaque aérienne. Compte tenu de ce qui précède, nous n’avons aucune raison de croire ce que nous rapportent ces sources, à moins qu’il n’y ait des témoignages indépendants.

25. Naturellement, une fois la guerre déclenchée à un rythme très rapide et à un moment où Israël n’était nullement prêt, il était évident qu’elle ferait des victimes. La politique d’Israël consiste à diriger son action aérienne sur des objectifs militaires, tels ceux qui ont été attaqués le 9 octobre, à savoir le quartier général des forces armées syriennes, l’état-major des forces aériennes, les aéroports militaires et, dans le sud, les vingt bases aériennes de Soukhoï, à partir desquelles des assauts ont été lancés au-delà de la ligne du cessez-le-feu. Mais chacun doit comprendre pleinement et clairement, en toute humilité, qu’il est impossible de viser des objectifs militaires en étant absolument certain qu’aucune personne civile ne sera atteinte.

26. En conséquence, nous devons donc revenir au problème de la responsabilité première. Si vous voulez savoir pourquoi des gens sont tués, demandez-vous qui a commencé la guerre le 6 octobre; ceux qui ont déclenché la

¹ Cité en anglais par l’orateur.

guerre ont la triste responsabilité de toutes ses conséquences.

27. Toutefois, au lieu de discuter de la façon de mettre fin à la guerre en restaurant la structure des lignes du cessez-le-feu qui a été violée le 6 octobre, les représentants de l'Égypte et de la Syrie préférèrent parler de certains épisodes de la guerre. Je ne leur demanderai donc pas à eux, car je connais par avance leur réponse, mais je demande à toute personne éclairée et impartiale pourquoi il est horrible de bombarder, par exemple, des bases aériennes en Syrie et pourquoi, selon l'opinion du représentant de l'Égypte et de celui de la Syrie, il est parfaitement normal de diriger des missiles sol-sol dont les ogives pèsent 500 kilos, à savoir des missiles Frog, contre les villes et les villages d'Israël ? Il est parfaitement normal d'envoyer des missiles sur Migdal Haemek, de bombarder Gevat, il est légitime de détruire Kfar Baruch, il est tout à fait normal de bombarder Nahalal, il est tout à fait normal d'envoyer des missiles sur les villages de la vallée de Hula, il est tout à fait normal de bombarder les villages druses de Buk'ata et Masada et d'y commettre des assassinats, il est tout à fait normal d'envoyer des missiles sur Majdal Shams, tuant des villageois, y compris femmes et enfants, et faisant d'autres victimes. Il est normal d'envoyer un missile Kelt dans la direction de la région la plus peuplée de Tel-Aviv, comme cela s'est produit le 6 octobre, et ce n'est que par un acte de virtuosité aérienne qu'un pilote a été à même de faire dévier ce missile de sa trajectoire. Tout cela est normal ! Tout cela n'admet ni protestations ni indignation !

28. C'est de tout cela que je parle lorsque j'attire l'attention sur la nature extraordinaire de ces déclarations. Certes, ce que les Gouvernements égyptien et syrien devraient examiner c'est comment mettre fin à tous ces événements par des mesures justes et rationnelles qui permettraient de revenir à la sérénité relative qui existait le 5 octobre, de restaurer cette sérénité, de rétablir le cessez-le-feu dans toute sa structure, et, à partir de ce point de départ, de passer à des négociations sur un traité de paix. Cela non seulement est une réponse logique mais une réponse universelle à la guerre. Tout d'abord, il faut mettre fin à la guerre, il faut respecter le cadre accepté pour faire cesser la guerre, à savoir la résolution de cessez-le-feu du Conseil de sécurité et également l'accord de cessez-le-feu entre l'Égypte et Israël négocié en août, et trouver ensuite les moyens et, par-dessus tout, les attitudes grâce auxquels toutes les guerres futures pourront être évitées ! Ainsi tous les Etats et peuples du Moyen-Orient pourront entrer dans l'ère de paix à laquelle ils ont droit.

29. Nous ne savons pas ce que veulent l'Égypte et la Syrie si elles ne veulent pas suivre ce cours normal : la restauration de la structure du cessez-le-feu dans tous ses éléments et ensuite, à un moment approprié, l'ouverture de négociations en vue d'une paix appropriée.

30. Mme Jeanne Martin CISSÉ (Guinée) : Qu'il me soit permis, monsieur le Président, avant d'en venir au point inscrit à notre ordre du jour, de vous adresser les félicitations de ma délégation pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'octobre. En nous

réjouissant de la qualité des rapports de franche coopération qui nous lient, je voudrais rendre hommage à vos qualités de diplomate averti; votre sagesse, si familière aux membres du Conseil, présage la bonne conduite de nos travaux au cours de ce mois d'octobre si chargé et si rempli d'événements douloureux.

31. A votre prédécesseur, l'ambassadeur Mojsov, de Yougoslavie, nous voulons rendre hommage et lui dire combien nous avons apprécié sa compétence, son tact et sa bienveillance au cours de sa présidence du mois de septembre. Eminent juriste et diplomate accompli, nous avons appris à connaître le talent de M. Mojsov et la longue expérience qu'il a des problèmes internationaux. La finesse dont il a fait preuve pendant le mois de septembre a été à la mesure de ce que le Conseil attendait de lui.

32. La répétition de la violence dramatique de juin 1967, que nous avons voulu prévenir au lendemain des hostilités mêmes, est survenue le 6 octobre 1973. Le Conseil se réunit sous la pression des événements pour tenter d'éteindre un foyer d'incendie dont nul ne saurait aujourd'hui prévoir les conséquences.

33. Si un effort constant de plus d'un quart de siècle du Conseil n'a pas pu ouvrir la voie à une paix réelle au Moyen-Orient c'est, pensons-nous, parce que tout ce qui avait été préconisé comme solution était des accommodements de circonstance et que la communauté internationale n'a pas su entièrement prendre ses responsabilités. La résolution 242 (1967) sembla, un moment, la plus appropriée et, en ce sens, son application effective eût été un pas décisif vers un règlement progressif du conflit. A l'instar de nombreuses résolutions relatives au conflit, celle-ci resta lettre morte.

34. L'Europe et les Etats-Unis offrirent des perspectives qui ne s'avèrent pas concluantes. L'Afrique, consciente que la paix et la sécurité sont indivisibles, touchée dans sa partie nord par ce conflit, au terme des travaux de la dixième session de l'Organisation de l'unité africaine, a adopté une résolution spéciale et a mandaté sept de ses ministres des affaires étrangères pour indiquer clairement, devant ce même conseil, à sa session de juin dernier, que toute recherche de la paix au Moyen-Orient passe nécessairement par le rétablissement du peuple palestinien dans ses droits et par la restitution aux pays arabes parties au conflit de leurs territoires occupés. Il y avait là, certes, une solidarité manifeste avec le peuple frère d'Égypte, mais surtout c'était le message de la vérité, le message de la paix, que tout un continent — l'Afrique — adressait à Israël. Quelle ne fut pas notre déception, quand cet appel à la paix rencontra le veto américain ! Le rejet du projet de résolution présenté par huit pays membres du Conseil [S/10974 du 24 juillet 1973] et appuyé par cinq autres n'était ni plus ni moins qu'un encouragement donné à l'agresseur.

35. Tout récemment, à Alger, les pays non alignés réaffirmaient leur appui inconditionnel à la juste lutte des peuples palestinien et arabes, après avoir rappelé que la fin des hostilités au Moyen-Orient signifiait la reconnaissance

des droits fondamentaux du peuple palestinien et la restitution des terres arabes spoliées.

36. Aujourd'hui, les canons grondent au Sinai, sur les hauteurs du Golan; les tirs se multiplient, des bombardements ont lieu, s'intensifient contre la Syrie, dirigés contre des objectifs civils, des unités économiques, frappant femmes et enfants. L'ennemi méconnaît les conventions internationales applicables en cas de guerre. A Damas, des diplomates et des fonctionnaires internationaux sont victimes des raids israéliens, des cités ouvrières — cellules sociales des plus paisibles — sont frappées à la faveur de la surprise. Ma délégation condamne ces attaques contre des objectifs et des populations civils, renouvelle au peuple de Syrie les condoléances émues du Gouvernement de la République de Guinée, assure les peuples frères d'Egypte et de Syrie de son soutien sans réserve pour la juste lutte qu'ils mènent pour libérer leurs territoires usurpés.

37. Si la situation est devenue à présent explosive, c'est moins à cause d'une riposte légitime des peuples arabes que parce que ceux qui ont depuis longtemps fait les frais de l'occupation sioniste, et toujours au profit de l'agresseur, se sont rendus à l'évidence qu'il n'existe plus aucun autre moyen pour reconquérir leurs droits, en dehors de l'usage de la force, c'est-à-dire l'usage du moyen qui a permis d'usurper leurs terres.

38. Il faut admettre que toute tentative de récupérer sur un usurpateur ce qui vous appartient est source de légitimité. Au regard de cette réalité, peut-on, par respect des valeurs humaines et de la logique, préconiser comme préalable au règlement juste du conflit le retour des belligérants aux lignes de juin 1967 résultant de l'usurpation des territoires arabes? Du coup, on placerait victime et agresseur sur le même pied d'égalité.

39. Au cours des débats sur le Moyen-Orient, ma délégation a toujours soutenu que toute solution pacifique au Moyen-Orient doit imposer l'évacuation par Israël des territoires occupés. Pour préserver la paix et la sécurité dans cette partie névralgique du monde, le Conseil de sécurité en général, et ses membres permanents en particulier, doivent faire triompher ce point de vue.

40. En effet, nous sommes inquiets; nous lisons ce matin, dans les nouvelles diffusées par l'agence France-Presse que, selon un quotidien chypriote gouvernemental, 57 Phantom américains ont atterri samedi sur la base d'Akrotiri, que 25 d'entre eux sont ensuite repartis, dit-on, pour la Turquie; que de nombreux mouvements aériens sont observés dans les bases britanniques de Chypre. C'est pourquoi ma délégation s'interroge et demande que le Conseil, dont la vocation essentielle est la préservation de la paix et de la sécurité internationales, s'acquitte de ses responsabilités, au risque de voir notre monde entraîné dans une troisième guerre mondiale.

41. Des milliers d'innocents, dont des femmes et des enfants, tombent sous les bombardements, victimes de l'aveuglement et de l'arrogance d'Israël. La responsabilité des Etats-Unis revêt, à notre avis, une grande importance dans la phase actuelle de la lutte.

42. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Etant donné les considérations spéciales qui sont apparues, et avec l'accord de l'orateur suivant sur ma liste, le représentant du Pérou — que je remercie —, je donne maintenant la parole au Ministre égyptien des affaires étrangères pour exercer son droit de réponse.

43. M. EL-ZAYYAT (Egypte) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, je vous remercie beaucoup pour votre courtoisie et je remercie également mon collègue, le représentant du Pérou, de me permettre de prendre la parole maintenant. Je prends la parole pour une minute seulement parce que je dois quitter momentanément la salle.

44. Je voudrais répondre à M. Eban. Il a posé la question: que veut l'Egypte? L'Egypte veut et entend obtenir que les soldats étrangers d'occupation quittent son territoire, tout son territoire. M. Eban sait, ou devrait savoir, car il est venu en Egypte pendant la seconde guerre mondiale, que l'Egypte a toujours voulu et a toujours obtenu le départ des soldats étrangers d'occupation de son territoire, de tout son territoire. Je ne pense pas qu'il avait vraiment besoin de savoir cela.

45. C'est là le premier point. Le deuxième point est le suivant: la théorie selon laquelle le cessez-le-feu était en vigueur en octobre nécessite que l'on pose quelques questions.

46. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans une discussion détaillée; je l'ai déjà fait. Je pense que M. Eban sait très bien que le cessez-le-feu proposé par les Etats-Unis en août 1970 devait durer quatre-vingt-dix jours. Je pense qu'il sait très bien également qu'il a été plusieurs fois prolongé, puisqu'il est arrivé à terme; il n'y a plus de cessez-le-feu proposé par les Etats-Unis.

47. En ce qui concerne le cessez-le-feu du Conseil de sécurité, en juin 1967, il était étroitement lié au retrait des territoires occupés. La théorie étrange selon laquelle ce cessez-le-feu ou tout autre doit l'être pour une période illimitée signifie, de toute évidence, que l'occupation est illimitée. Accepter que le cessez-le-feu soit observé jusqu'à ce que les deux parties — l'occupant et l'occupé — conviennent d'y mettre fin serait alors accepter que la puissance occupante ne peut être évacuée qu'avec son propre consentement. Une telle théorie fait de la résistance une vertu, de la révolution un devoir et de la lutte nationale pour la libération une obligation nationale et internationale.

48. Pour terminer, je voudrais également rappeler à M. Eban et à quiconque autour de cette table que la guerre a commencé le 5 juin 1967. Je suis sûr que le Secrétaire général n'a pas dit dans sa lettre que la guerre a commencé en octobre. S'il l'a dit, je voudrais le prier de corriger cette erreur. La guerre a commencé en juin 1967, et la fin de la guerre est la fin de la guerre qui a commencé en juin 1967.

49. Enfin — et je ne prends aucun plaisir à dire cela — je voudrais dire à tout le monde, parce qu'il peut y avoir une tragique erreur, que l'Egypte ne trouve aucune sérénité dans

l'occupation militaire. Il n'y avait pas de sérénité avant notre lutte pour la libération et il n'y aura jamais de sérénité pour l'Égypte ou pour les Égyptiens, pour la Syrie ou les Syriens ou pour quiconque autour de cette table si leur territoire est occupé. Il n'y a pas de sérénité : il y a l'humiliation et la domination.

50. M. PÉREZ de CUÉLLAR (Pérou) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer cette déclaration en vous présentant mes félicitations pour la compétence et la courtoisie avec lesquelles, depuis le début de ce mois, vous dirigez les travaux toujours complexes de notre Conseil.

51. Permettez-moi également de rendre hommage à M. Mojsov pour la compétence, l'efficacité et la parfaite impartialité avec lesquelles il a présidé le Conseil au mois de septembre.

52. Je voudrais avant tout déclarer que le Pérou déplore la reprise des hostilités au Moyen-Orient et qu'il est profondément préoccupé par la dimension qu'a déjà prise le conflit, qui paraît s'engager dans une escalade impossible à contenir.

53. Notre préoccupation est aggravée par le fait que le Conseil, aux mois de juin et de juillet derniers, a eu l'occasion de recourir à nouveau aux moyens diplomatiques dont il dispose pour rechercher une paix juste et durable dans la région. Les réunions de juin et de juillet sont désormais inscrites sur la liste des occasions manquées. Comment ne pas penser que si le mécanisme du Conseil n'avait pas été alors paralysé, on aurait peut-être évité le conflit qui nous réunit aujourd'hui dans une ambiance de tension et d'angoisse ?

54. Mais nous croyons que le Conseil, à ce stade, ne devrait pas se laisser écraser sous un torrent de récriminations, ou chercher à établir les fautes et les responsabilités. Ce que l'on peut affirmer, en revanche, c'est que si la situation qui existait il y a quelques jours encore était insoutenable du point de vue juridique, elle l'était également sur le plan politique, sous l'angle de la sécurité des États de la région. Dans le cas particulier des territoires occupés, en Égypte, en Jordanie et en Syrie, la présence d'Israël est en soi une source d'insécurité, insécurité aggravée par les mesures adoptées par Israël pour rendre son occupation permanente.

55. Voilà pourquoi il est nécessaire maintenant que le Conseil s'acquitte de la mission qui lui incombe en vertu de la Charte, et qu'il s'est engagé à mener à bien lorsqu'il a adopté à l'unanimité la résolution 242 (1967). Voici six ans que cette résolution a délimité le cadre de la solution, et il est injuste de vouloir faire retomber les responsabilités sur le Conseil ou sur l'Organisation et de les convertir en boucs émissaires de ceux qui les ont empêchés d'agir.

56. Dans la situation actuelle, il appartient donc au Conseil de lancer un appel pour qu'il soit mis fin à la lutte. Mais cet appel doit être conçu en termes qui facilitent et, si possible, préfigurent la solution complète et à long terme du problème.

57. Le Pérou a participé à la réunion des pays non alignés qui a eu lieu à Alger, où l'on a réaffirmé l'appui total et efficace à l'Égypte, à la Syrie et à la Jordanie dans leur lutte pour la récupération, par tous les moyens, de leurs territoires occupés. Ainsi, nous ne pouvons pas concevoir que l'on puisse faire un parallèle entre cette lutte de libération de l'Égypte et de la Syrie et les tentatives d'Israël de se maintenir sur le sol de l'Égypte et de la Syrie.

58. Par conséquent, et pour terminer, le Pérou estime que le Conseil ne devrait pas approuver une proposition qui impliquerait une approbation par le Conseil, pour tacite qu'elle soit, de l'occupation de territoires par la force, car cela irait à l'encontre du principe de l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force, qui est la prémisses fondamentale de toute négociation sérieusement orientée vers une paix juste et durable.

59. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu une lettre du représentant de l'Arabie Saoudite qui contient une demande tendant à ce que l'Arabie Saoudite soit invitée à participer à la discussion du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

60. S'il n'y a pas d'opposition, je considérerai que le Conseil convient d'inviter le représentant de l'Arabie Saoudite à participer à la discussion, sans droit de vote.

61. Puisque je n'ai plus d'orateurs inscrits sur ma liste à l'exception de ceux qui ont demandé à exercer leur droit de réponse, et comme je crois comprendre que le représentant de l'Arabie Saoudite désire prendre la parole à cette séance, je vais l'inviter à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Sur l'invitation du Président, M. J. Baroody (Arabie Saoudite) prend place à la table du Conseil.

62. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, monsieur le Président, messieurs les membres du Conseil, de m'autoriser à prendre la parole devant vous sur ce point. J'aurais souhaité que M. Eban fût dans cette salle mais, bien sûr, M. Tekoah est notre collègue et je suis certain qu'il rapportera tout ce que j'ai à dire non seulement aux sionistes mais à ceux qui les soutiennent.

63. Il est sans importance d'établir quelle partie a commencé le conflit actuel. Répondant à M. Eban à l'Assemblée générale, j'ai mentionné le fait que certaines villes du nord de la Syrie, situées loin de la ligne du cessez-le-feu, ont été bombardées et qu'il y avait eu beaucoup de victimes. Israël ne saurait prétendre que le bombardement de ces villes du nord était nécessaire pour maintenir la paix et la sérénité sur la ligne du cessez-le-feu. Cela s'est passé le 12 ou le 13 septembre.

64. Il y a un proverbe arabe qui dit : "Celui qui suscite les maux en porte la plus grande responsabilité." Mais qu'il suffise maintenant de dire que la situation actuelle ne

constitue que le dernier maillon d'une longue chaîne d'événements; et ici je voudrais m'adresser à vous tous, membres du Conseil et, si les grands moyens d'information permettent que ma voix soit entendue au-delà de cette enceinte, au peuple des Etats-Unis, parce que ce n'est pas seulement à vous que je m'adresse : vous recevez des instructions de vos gouvernements et beaucoup d'entre vous sont enfermés dans des camisoles de force d'instructions, et comme si parfois ces camisoles de force d'instructions n'étaient pas suffisantes, beaucoup d'entre vous s'enserrent dans le carcan de la procédure, et nous nous trouvons pris dans un flot de paroles sans aucune action.

65. Comment sais-je cela ? J'ai vu des centaines de fois l'Assemblée et le Conseil adopter des résolutions auxquelles Israël n'a pas prêté attention. Quand cela lui convenait, ou plutôt quand cela convenait à ses représentants, ils déclaraient impudemment : "Les Etats arabes peuvent toujours rassembler des votes !" Rappelez-vous Lake Success, monsieur Tekoah. Vous étiez, je crois, à Chang-hai à cette époque, en 1947 —, je ne sais où il était, mais j'étais, moi, à Lake Success. Nous, rassembler des voix ! Qu'ont donc fait les sionistes à Lake Success ? Il est préférable de renverser la question : que n'ont-ils pas fait pour faire pression sur l'Organisation des Nations Unies, qui ne comptait alors que 51 ou 52 Membres ?

66. Les citations que j'ai extraites des livres d'historiens n'ont pas besoin d'être reprises ici, mais qu'il suffise de dire qu'ils ont même mobilisé un prélat — un cardinal — pour aller visiter l'Amérique latine et demander à certains gouvernements de voter en faveur du partage de la Palestine. Il y a quelques jours seulement, je lisais des extraits de l'histoire du colonel Edde sur ce qui s'est passé à Washington, et j'attire brièvement votre attention sur ce que M. Truman a dit — je le paraphrase : "Dites-moi : combien y a-t-il d'Arabes dans ma circonscription ? Les sionistes sont plus importants pour moi !" C'était une question électorale. J'ai rapporté cela à cette époque; c'était une question de démocratie par souscription et contribution. Celui qui paie le musicien décide de l'air qu'il doit jouer.

67. Il est grand temps que nous soyons simples et francs et que nous allions à la genèse de l'affaire, sans nous leurrer en traitant la question comme si demain, au cas où la paix serait établie, toute la situation serait éclaircie. Ne nous y trompons pas : j'ai pour humble devoir de prendre la parole pour vous dire que ce dernier maillon n'est pas le maillon final dans la chaîne des événements.

68. Si tous ceux qui sont aujourd'hui parties au conflit cessaient aujourd'hui de se battre, il n'y a pas la moindre garantie ou la moindre assurance que le peuple arabe, du Maroc aux confins de l'Irak et du Nord — depuis la Syrie et l'Irak — jusqu'au Soudan, ne se lèverait pas — non point face à la Syrie ou à l'Egypte, mais face à leurs gouvernements — pour veiller à ce que le monde arabe ne soit pas la risée des sionistes et de ceux qui les appuient.

69. Le mouvement sioniste, ainsi que je l'ai dit à maintes reprises, n'est pas né au Moyen-Orient. C'est un mouvement

politique qui a pris naissance en Europe centrale et orientale, au sein d'une population dont la majeure partie descendait des Khazars, qui, venus originellement du voisinage de la mer Caspienne, dans la partie septentrionale de l'Asie, se sont établis au premier siècle dans ce qui est aujourd'hui la Russie méridionale.

70. Au huitième siècle, il y eut une confrontation entre la chrétienté et l'islam, et l'islam s'était répandu dans la région. Un accord intervint en vertu duquel ces tribus qui venaient du nord de l'Asie et qui sont installées dans ce qui est aujourd'hui le sud de la Russie, ne seraient converties ni au christianisme, ni à l'islam. Certains rabbins se trouvaient là et il fut jugé acceptable, pour les chrétiens et pour les Etats musulmans de l'époque, que ces tribus païennes se convertissent au judaïsme.

71. C'est en Europe orientale et en Europe centrale que l'idée d'un Etat pour la réunion des Juifs venant du monde entier a crû et a fleuri. Un des facteurs qui l'a aidée à cette époque fut l'affaire Dreyfus en France. C'est là que Herzl acheva d'écrire son manifeste sioniste et mit les dernières touches à cet ouvrage, dans un petit hôtel de la rue Cambon, derrière le Ritz. Je suis passé par là l'été dernier pour voir si une plaque y était toujours apposée. Je pense que l'hôtel est en cours de reconstruction; il y aura une plus grande plaque pour commémorer le manifeste sioniste de Herzl !

72. Il n'y a rien de mauvais à rêver. Mais, comme je l'ai déjà dit, comme je le répète maintenant, le rêve est devenu un cauchemar. On pensait le mener en Utopie, mais des Juifs et des Gentils sont sacrifiés parce que ce rêve s'est transformé en cauchemar.

73. Et maintenant, je dirai à mon ami le représentant du Royaume-Uni que je me suis livré à certaines recherches à Londres, au sujet de la Déclaration Balfour. Je dois le dire ici; le 2 novembre n'est pas bien loin. Lorsque les sionistes apprirent que le kaiser Guillaume II, qui s'était rendu à Istanbul en 1898, n'avait pas pu persuader le sultan Abdülhamid, à la requête de ses amis juifs, de donner aux sionistes une enclave dans Jérusalem, et lorsque le Kaiser dit aux sionistes qu'il n'avait pas pu aboutir — bien entendu, l'Empereur d'Allemagne s'était rendu là-bas non point en qualité d'émissaire des sionistes, mais pour négocier le chemin de fer de Berlin à Bagdad et l'Empire britannique était en danger —, nos amis britanniques pensèrent : "Seigneur, ces Allemands vont-ils nous contourner, contourner le canal de Suez, et envoyer leurs marchandises aux Indes et dans les autres régions de l'Empire britannique par ce chemin de fer ?"

74. Et lorsque les Juifs qui s'étaient assis à la table du Kaiser se mirent à conspirer contre l'Allemagne, ils firent porter tous leurs efforts sur l'Angleterre. Comment puis-je savoir qu'ils s'étaient assis à la table du Kaiser ? Puisse l'âme de Sharaf Al-Din Efendi reposer en paix (cela veut dire "prince", mais les Arabes ne se qualifient pas eux-mêmes de princes) : c'est le neveu d'Abdülhamid qui me l'a raconté.

75. Puis, en 1903, l'Entente cordiale fit son apparition. L'Entente cordiale naquit, grâce, entre autres, à Edouard VII, qui y contribua, et la Russie tsariste s'y joignit — mon ami l'ambassadeur Malik sait cela — en un sens, indirectement, sous le couvert d'une prétendue amitié, mais à vrai dire, des intérêts communs qui liaient les Français et les Russes à cette époque. Je crois que l'amitié avec la Russie est en train de reparaître, et, ainsi, rien n'est changé dans le monde : équilibre des forces !

76. Mais je dois ici rétablir les faits. Les événements actuels ne sont pas le seul lien. Ils commencèrent à saisir une occasion. Qui ? Les sionistes. Ils commencèrent donc à conspirer avec le Royaume-Uni contre l'Allemagne et, en 1917, poussèrent les Etats-Unis dans la guerre à un moment où tant le parti démocrate de Woodrow Wilson que le parti républicain étaient isolationnistes : ils ne voulaient pas être entraînés dans une guerre européenne. Mais comment sont-ils arrivés à les y entraîner ? Il y a une histoire romantique, à propos de Woodrow Wilson, mais je ne veux pas entrer dans ce sujet. En 1917, les Alliés, c'est-à-dire la France et le Royaume-Uni, subissaient de grosses pertes et les Etats-Unis furent entraînés dans la guerre pour les aider contre le Kaiser. Ils les ont aidés, ils ont battu l'Allemagne et le prix en a été la Déclaration Balfour.

77. Mais les Rothschild craignirent que l'on puisse leur dire qu'il leur faudrait négocier. J'ai découvert cela grâce à mes recherches. Ils ne voulaient pas que le mot "Etat" apparaisse; aussi, employèrent-ils le terme "foyer national", de peur que l'on dise : maintenant que vous, les Juifs, avez un Etat, veuillez partir d'ici. Il y avait discrimination contre les Juifs en Europe, admettons-le. Par conséquent, on adopta l'expression "foyer national", et on se proposa de voir comment les choses tourneraient.

78. Puis, la guerre a éclaté. A Versailles — j'étais un jeune homme, alors — il y eut grande discussion au sujet des 14 points du président Wilson et de la question de savoir si le principe de l'autodétermination devait être respecté. Je ferai remarquer qu'à cette époque la population de la Palestine ne comptait que 6 p. 100 de juifs et 94 p. 100 de musulmans et de chrétiens, mais ils étaient tous sémites. Les Juifs étaient pour la plupart nos juifs sefardim; certains, venus d'Europe, s'étaient installés là parce que les Rothschild, en 1880, avaient donné de l'argent pour acquérir certains vignobles. Ils aimaient le vin, ils avaient du vin de Palestine, dont l'appellation m'échappe.

79. Que se passa-t-il ensuite ? Les Etats-Unis n'entrèrent pas à la Société des Nations et, parmi ceux qui les poussèrent à s'en écarter, il y eut le père d'un de nos anciens collègues, M. Henri Cabot Lodge, qui siégeait parmi nous ici pendant la guerre de Corée — mon ami l'ambassadeur Malik s'en souvient.

80. Je n'entrerai pas dans le détail de la politique suivie entre certains Etats européens et je ne dirai rien non plus de certains arrangements internationaux qui furent faits. Mais, quoi qu'il en soit, Hitler apparut sur la scène internationale; et je crois toujours que, sans le vouloir, deux hommes d'Etat de l'époque, Lloyd George et Clemenceau, ou-

vrirent la voie à l'avènement de Hitler. Mais, ne nous éloignons pas du sujet; je reviendrai plus tard sur ce point. Ils ont été également pour une part dans le tournant qu'a pris la seconde guerre mondiale. M. Roosevelt a envoyé, en 1937, Sumner Welles pour s'assurer des intentions de l'Allemagne vis-à-vis des Etats-Unis. Je me trouvais à Londres dans les années 30. J'ai été informé par un Anglais d'avoir à quitter Londres, parce que j'étais partisan de la paix. Il m'a dit : "Vous n'avez pas de place ici, allez-vous en." Et, en 1939, je suis venu dans ce pays-ci.

81. Je me souviens du communiqué de Sumner Welles — et je suis prêt à accepter que l'on rectifie ce que j'avance — selon lequel Hitler l'avait assuré qu'il n'avait aucune ambition ici. Cependant, les sionistes ont encore joué un rôle en entraînant les Etats-Unis dans la seconde guerre mondiale. Je laisse de côté Pearl Harbour; je ne veux pas faire de digression à ce sujet.

82. Je suis heureux de constater que mon ami M. Scali est revenu ici; en effet, j'ai un très grand respect pour sa sincérité, bien que parfois il soit dans l'obligation de recourir à des termes exprimant la politique de son gouvernement. Nous sommes tous les serviteurs de nos gouvernements. Mais, je me réfère aux faits de l'histoire et je suis certain que mon ami M. Bennet et les autres collègues de M. Scali transmettront ce que j'ai dit sur la façon dont les Etats-Unis furent entraînés dans la première guerre mondiale par les sionistes et, également dans une large mesure, dans la seconde; non point totalement, car il y eut Pearl Harbour et d'autres événements; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, je ne veux pas faire ici une digression historique, bien qu'il y ait des liens entre tous ces faits.

83. Mais pourquoi les Britanniques, et maintenant nos amis américains, ont-ils eu le désir de maintenir Israël au milieu du monde arabe ? Est-ce nécessaire pour eux ? Je pense que le secteur le plus prospère de la population des Etats-Unis est composé de Juifs qui, en fait, n'ont pas du tout l'intention de quitter ce pays pour se rendre en Israël, à l'exception, probablement, de quelques-uns d'entre eux qui ont été influencés par les sentiments politiques sionistes.

84. Il suffit de lire *Fortune* et *Business Week*, dont les statistiques montrent que les Juifs figurent ici parmi les gens les plus prospères — peut-être même sont-ils les plus prospères — par rapport à leur nombre, et c'est pour cette raison qu'ils ne désirent pas se rendre en Israël. Mais ils exercent une pression sur votre gouvernement, monsieur Scali.

85. Comment le sais-je ? Vous rappelez-vous ces 78 sénateurs qui avaient décidé que le Président devait prendre garde de donner à la Russie — appelez-la l'Union soviétique, moi je dis toujours la Russie — la clause de la nation la plus favorisée parce qu'elle ne permet pas aux Juifs qui se trouvent être des citoyens soviétiques de quitter le pays ?

86. Est-ce que vous, les Etats-Unis, êtes les porte-flambeaux des gens qui veulent ou ne veulent pas quitter le pays ? Il y a également des chrétiens qui peuvent vouloir

quitter un pays quelconque. Pourquoi ne les aidez-vous pas quelquefois ? Vous ne les aidez pas, parce que 3 p. 100 de la population est juive. Ils sont 6 millions, je crois. A l'inverse de M. Tekoah, qui parle des 6 millions qui ont perdu leur vie, je n'aime pas les chiffres ronds, mais ils sont 6 millions, plus ou moins. Or que font-ils ? La plus grosse partie des moyens de communication est entre leurs mains. Je possède une liste de ces personnes, mais malheureusement je ne la trouve pas ici. J'aurais pu nommer, si je l'avais apportée, ceux qui sont à la tête des compagnies de télévision et de radio. Les Juifs en sont les éléments les plus nombreux et je les en félicite. Ce sont des Américains. Ils devraient être Américains avant tout. Mais est-il juste qu'ils se servent des moyens de diffusion de l'information pour laver le cerveau de la population américaine en lui disant : "Voici un pauvre peuple juif. Nous devrions l'aider" ?

87. Et sous le couvert de la liberté de l'information, ils diffusent toutes sortes de mensonges. Je vais vous dire quelles formes revêtent les mensonges qu'ils diffusent dans les synagogues. J'ai des amis juifs qui vont à la synagogue et qui me racontent ces choses. Je vais vous montrer de quelle façon se fait la propagande.

88. Ceci est extrait d'un sermon sur le "Judaïsme au robinet" prononcé en 1964 et que j'ai retrouvé ce matin dans mes fiches. Ce sermon a été prononcé en 1964 par le rabbin Alexander Alan Steinbach, rabbin principal du temple Ahavoth Shalom, la congrégation juive réformée la plus importante de Brooklyn : chapitre 6, sermon pour Kol Nidrei, Yom Kippour :

"A tous ceux qui se souviennent de la première guerre mondiale l'homme dont je vous parle évoquera un souvenir familier. C'était un soldat archéologue britannique, un écrivain épris d'aventure qui a aidé à organiser la révolte arabe contre la Turquie et qui était passionnément dévoué à la cause arabe. Il avait amené à New York à des fins de propagande cinq Arabes assez frustes et les avait installés au Waldorf Astoria."

Je pense qu'il voulait parler de Lawrence, appelé Lawrence d'Arabie. Il n'était d'ailleurs pas plus pour l'Arabie que je ne suis pour la population de la Lune.

"Quand vint le temps de leur voyage de retour, il remarqua un gonflement assez suspect des bagages des Arabes. Il leur ordonna d'ouvrir leurs valises et, à son grand étonnement et chagrin, il découvrit que celles-ci étaient pleines des robinets qu'ils avaient pris dans les chambres de l'hôtel."

Nous savons maintenant qu'il faut des plombiers pour enlever les robinets. Je poursuis la lecture du sermon du rabbin :

"L'un des Arabes se dévoua pour répondre : "Nous allons bientôt être chez nous où l'eau est rare. Lorsque nous serons dans le désert et que nos gorges seront desséchées, nous ouvrirons les robinets et nous obtiendrons toute l'eau que nous désirerons."

Quelle idiotie ! Il voulait montrer à quel point les Arabes étaient stupides. On ouvre un robinet et l'eau coule, tout simplement.

89. Cela est extrait du sermon du rabbin Alexander Alan Steinbach. Ne pensez pas que cette histoire est fabriquée. Baroody n'invente pas d'histoires, ce sont les moyens de communication et de diffusion qui en fabriquent ici.

"Lawrence leur parla en ces termes : Ces robinets, s'ils ne sont pas reliés à des tuyaux, sont inutiles, et les tuyaux le sont également s'ils ne sont pas reliés à un réservoir. Rien ne coulera, s'il n'y a pas un puits pour fournir l'eau."

Telles furent les paroles du professeur Lawrence d'Arabie.

"Cette anecdote amusante" — je continue à citer le sermon — "se prête particulièrement à notre méditation de Kol Nidrei".

"Certains juifs semblent croire que tout ce qu'il faut faire en tant qu'adhérent du judaïsme est d'attendre qu'un besoin désespéré se fasse sentir, tourner le robinet et voir l'eau du salut s'en écouler. Avec un simple mouvement du poignet, on ouvre le robinet, et voilà : il n'y a plus à s'inquiéter ! Ai-je besoin d'indiquer qu'une telle pensée provient d'une erreur tragique ? Elle reflète une attitude religieuse absurde et enfantine. Lorsque nous nous trouvons perdus dans le désert dans lequel la vie nous entraîne périodiquement, le "judaïsme au robinet" est pathétiquement inapproprié. Les robinets sont absolument inutiles sans réservoir."

Et ainsi de suite. Si je vous ai lu un extrait de ce sermon du distingué rabbin, c'était pour vous montrer de quelle façon les Arabes sont représentés, en simples d'esprit qui prennent un robinet et le suspendent dans l'air pour en boire l'eau. Cela fait partie de la propagande; il s'agit de laver le cerveau de juifs qui ne sont pas nécessairement sionistes.

90. Je prévient le Conseil que tout accord de fortune au sein du Conseil qui serait conclu sous la pression des grandes puissances pour préparer la voie à un *statu quo ante* — et j'entends par *statu quo ante* le prétendu cessez-le-feu — ne donnera pas de résultat. Et cela parce que toute la jeunesse arabe est enflammée — et croyez-moi, messieurs, je parle en connaissance de cause : je l'ai vue, je lui ai parlé, je lui ai conseillé la patience. Et par jeunesse, j'entends les gens âgés de 18 à 25 ans. Et ne croyez pas qu'il s'agisse seulement de Palestiniens. Ce sont des Arabes appartenant à de nombreuses nationalités. Ils sont tous enflammés contre cet Etat artificiel qui a été créé par deux grandes puissances pendant la première guerre mondiale et ensuite par personne d'autre que feu Harry Truman, président de ce grand pays. Vous n'avez qu'à lire le volume II de ses mémoires, dans l'édition de poche, pour voir la pression que les sionistes ont exercée sur Truman pour qu'il leur donne la Palestine.

91. Je pense que ce que j'ai dit au sujet de l'idée selon laquelle la Palestine aurait été un don de Dieu aux sionistes devient banal à force d'être répété, mais il faut le répéter. Les sionistes avaient l'habitude de répéter, au début, avant d'avoir consolidé leur pouvoir : "Dieu nous a donné la Palestine." J'ai discuté cela avec eux pendant les années 30 à Londres et ensuite à New York; la dernière fois que j'ai

parlé en public, c'était au Town Hall en 1944. J'ai eu des conversations privées avec des sionistes. C'était la guerre à cette époque et on ne pouvait pas aller au Moyen-Orient. Je ne sais pas comment des amis américains les avaient amenés ici au Town Hall. On m'avait demandé de m'adresser à un auditoire au Town Hall en 1944. Vous savez où c'est ? C'est près de la Sixième Avenue, Avenue of the Americas. Je crois qu'on y organise encore des réunions. Il y avait 1 500 personnes et lorsqu'on a su que j'étais Arabe, j'ai été conquis. Puis quelqu'un qui se trouvait être un Juif d'Alep et qui parlait arabe a dit : "Laissez parler cet homme, donnez-lui sa chance."

92. Quatorze sionistes avaient été amenés là pour laver le cerveau du peuple américain. Maintenant, ils n'ont plus besoin de le faire. Ils ont les sénateurs aux campagnes desquels ils ont contribué. Je n'entends pas m'immiscer dans les affaires intérieures des Etats-Unis, mais il me semble que les Kennedy n'ont rien appris de l'expérience passée. Votre Robert Kennedy durant la guerre des Six jours, et votre gouverneur M. Rockefeller, venant de Genève pour la réunion du Conseil le 11, l'un démocrate et l'autre, le Gouverneur, républicain, ont dit, selon le journal *The New York Times*, que la victoire des Juifs sur les Arabes était la plus belle chose qui pouvait arriver, car elle apporterait la civilisation aux Arabes. La civilisation aux Arabes ! Qui était ce Kennedy ? Et maintenant c'est son frère qui continue, comme s'ils n'avaient pas connu suffisamment de tragédies ? Il ampute le peuple américain pour faire pression sur le Président afin que celui-ci aide — aide qui ? les Arabes ? non : aide Israël. Et qui est ce Rockefeller, dont j'ai connu le père dans les années 40 ? C'était un excellent homme. Mais voyez dans le livre de Tarbell comment il a fait sa fortune. Une fois riches, ils sont devenus respectables. Donc, ils veulent porter la civilisation aux Arabes par l'établissement d'un Etat sioniste en notre sein et en consolidant cet Etat dans le monde arabe !

93. Depuis vingt-cinq ans et même avant, j'ai averti le Conseil et j'ai averti l'ONU qu'il n'y aura pas de paix tant que cet élément étranger sera parmi nous. C'est une blessure purulente qui provoque des abcès et une forte fièvre. Il n'y aura pas de paix tant que ce pus ne sera pas drainé du corps politique et du corps social du monde arabe.

94. Il incombe au Conseil de ne pas traiter de cette question de façon fragmentaire, mais de l'envisager dans son ensemble. Voilà pourquoi j'en ai refait la genèse. Et je vous prie, messieurs, d'être patients. Je sais que vous avez tous des rendez-vous, mais ici il y a la guerre. Et si elle s'arrête demain, il y aura une autre guerre. Comme je l'ai dit à l'Assemblée, il ne s'agit que d'un premier tour. Ne croyez pas que je ne sois pas chagriné en songeant aux victimes, qu'elles soient juives ou non. J'ai toujours dit que les Juifs sont des êtres humains comme les autres, encore que maintenant le pouvoir les ait rendus arrogants, les sionistes s'entend. Je défends leurs droits fondamentaux en tant qu'individus, mais non pas aux dépens du peuple arabe. Les gouvernements arabes peuvent être remplacés, mais le peuple arabe est unique. Je sais de quoi je parle. Je ne cherche pas ici à faire de l'éloquence. Voulez-vous faire du Moyen-Orient un échiquier sur lequel les grandes puissances

puissent jouer aux échecs, non pas avec des pions de bois mais avec le destin des nations, y compris avec le peuple juif ? Car le peuple juif sera sacrifié. Par nous ? Non pas, il sera sacrifié par les grandes puissances, lorsque le courant s'inversera, si elles poursuivent leur politique de puissance et d'équilibre du pouvoir. Ne nous y trompons pas. Je suis très triste pour tous les Juifs innocents qui pourraient souffrir, et mon cœur saignerait pour eux comme il saignerait pour tout Arabe ou tout être humain, quelle que soit sa nationalité.

95. Si Baroody a parlé, ce n'est pas pour mentionner ce dernier maillon, c'est pour tenir compte de toute la chaîne des événements, pour revoir tout le contexte historique. Etats-Unis d'Amérique, prenez garde : vous n'aurez que deux cents ans en 1976. Et j'espère que je serai encore de ce monde pour célébrer avec vous votre indépendance, arrachée à cette puissance coloniale avec laquelle vous êtes maintenant amis et membres de l'OTAN. Mon bon collègue du Royaume-Uni comprend lorsque je cite le proverbe arabe : "Que le Seigneur soit loué qui peut changer les hommes mais qui, lui, ne change jamais." Nous sommes dans cette région depuis six mille ans. Oubliez que nous sommes des Arabes; nous sommes les Sémites de la région, et les Juifs sefardim sont nos frères. Ce sont des Sémites et nous accepterions de reconnaître les Juifs khazars comme des frères, mais non comme nos maîtres. Loin de nous l'idée que nous pourrions les accepter comme nos maîtres ! Nous lutterons, et nous continuerons à lutter, non pas pour faire du mal aux autres mais pour préserver notre liberté, notre dignité.

96. Aussi ne parlez pas du *statu quo ante*. Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le Secrétaire général, c'est à vous que je m'adresse et c'est de votre rapport dont je parle. S'il vous plaît, monsieur Urquhart, je veux m'adresser au Secrétaire général. J'aime ce qu'il a écrit dans son rapport; qui ne peut louer ce qu'il a écrit ? Mais, mon cher ami — et je m'adresse à vous en tant qu'être humain et non pas seulement en considération de votre titre officiel, laissons de côté nos titres —, je sais dans quelle position difficile vous vous trouvez. Je me souviens des difficultés rencontrées par M. Hammarskjöld dans l'affaire du Congo et je vous conseille de ne pas prendre des mesures qui puissent vous placer dans une situation délicate vis-à-vis des Juifs ou des Gentils. Je m'adresse à vous et je ne veux pas vous embarrasser en vous demandant de faire des commentaires comme je le pourrais. Vous pourriez alors me dire : "Pas de commentaire", et vous nous monteriez ainsi que vous vous américanisez. Il est bon parfois de rompre la tension en cédant au rire, bien que l'affaire qui nous occupe ne soit pas comique.

97. La guerre, même si elle prend fin demain, recommencera plus tard, que ce soit par le fait d'Israël ou par celui des Etats arabes, par celui du peuple arabe. Ou bien nous connaissons l'anarchie et nos intérêts et ceux des Etats-Unis ainsi que des autres pays seront réduits à néant. N'allez pas dire que Baroody ne vous a pas prévenus : ils seront réduits à néant. Qui peut nous assurer qu'il n'y aura pas de conflit mondial ? Pourquoi les sionistes devraient-ils en être la cause ? Parce que Dieu leur a donné la Palestine ? Mais je vous l'ai dit, Dieu ne répartit pas la terre.

98. Nous protégerons même nos ennemis, conformément à notre tradition. Nous ne ferons pas comme vous avez fait, vous, les puissances occidentales, à Nuremberg — je ne sais pas. Vous, Union soviétique, vous avez gardé von Paulus dans une villa. Une fois que nos ennemis auront décidé de vivre comme des êtres humains, sans drapeau, nous les accepterons parmi nous, mais pas tant qu'ils arborent un drapeau.

99. Voilà le message que j'ai voulu vous apporter ce soir. J'aurais encore beaucoup à dire, mais, sachant qu'il est près de 9 heures du soir, je respecterai vos droits de l'homme — vous avez beaucoup travaillé — ainsi que les droits de l'homme d'autres personnes qui devraient peut-être aller se reposer après une dure journée. Mais combien de fois, lorsque nous nous occupons d'autres questions, pas nécessairement de la Palestine, avons-nous continué à siéger au-delà de minuit, jusqu'à 3 heures du matin ? Je ne suis pas sûr que les grandes puissances auront suffisamment de courage pour faire abstraction de leurs intérêts particuliers ni que ceux qui aident Israël auront celui de ne pas jouer avec le feu qui pourrait s'étendre et, à la suite de calculs erronés, provoquer une conflagration mondiale.

100. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : La parole est au Ministre adjoint des affaires étrangères de la République arabe syrienne pour exercer son droit de réponse.

101. M. ISMAIL (République arabe syrienne) : J'ai écouté avec attention l'intervention du Ministre des affaires étrangères de l'autre partie; elle appelle de ma part les remarques suivantes.

102. Premièrement, il a omis d'expliquer au Conseil pourquoi les forces aériennes de son pays utilisent des bombes au napalm. Pourquoi ? Il n'a pas répondu. Cette omission devrait être considérée comme la reconnaissance des faits rapportés par le télégramme de l'agence United Press International, à savoir qu'il reconnaît que les forces aériennes israéliennes utilisent le napalm.

103. Deuxièmement, au sujet du refus de l'autre partie d'admettre que des objectifs civils et que la population civile ont fait l'objet dans mon pays des attaques des forces aériennes israéliennes, je me bornerai à rappeler que des observateurs de l'ONU se trouvent encore présentement en Syrie et qu'ils peuvent faire rapport sur ces faits. Le capitaine norvégien membre de la mission d'observation de l'ONU, qui a trouvé la mort tragiquement avec sa femme et sa fille, a été tué chez lui, dans son propre appartement. Est-ce que pour Israël les appartements du personnel de l'ONU sont des objectifs militaires ? Il le semblerait.

104. La Croix-Rouge internationale n'a pas lancé son appel le 9 octobre sans avoir constaté sur les lieux la gravité de la situation. Au demeurant, l'histoire d'Israël en matière de bombardements d'objectifs et de populations civils est très riche de précédents. Je dis bien : très riche de précédents. S'il me fallait vous lire, dans des documents de l'Organisation, toutes les résolutions qui ont condamné Israël en raison de ses bombardements d'objectifs et de

populations civils, je vous retiendrais ici peut-être au-delà de minuit. Mais il est un peu tard, et je me contenterai de me référer à deux résolutions du Conseil de sécurité.

105. Il s'agit, d'abord, de la résolution 265 (1969) du 1er avril 1969, dont je vous lis le dernier paragraphe :

"Le Conseil de sécurité,

...

"Condamne les attaques aériennes préméditées lancées récemment par Israël contre des villages et des zones habitées en Jordanie en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des résolutions relatives au cessez-le-feu, et avertit une fois de plus que si de telles attaques se répétaient, le Conseil devrait se réunir pour étudier des mesures nouvelles et plus efficaces, prévues par la Charte, pour assurer que de pareilles attaques ne se répètent pas."

106. Il s'agit, ensuite, de la résolution 270 (1969) du 26 août 1969. Cette fois, c'est le privilège du Liban d'être l'objectif des bombardements israéliens. Je lis le paragraphe 1 de cette résolution :

"Le Conseil de sécurité,

"1. Condamne l'attaque aérienne préméditée lancée par Israël contre des villages du Liban méridional en violation de ses obligations aux termes de la Charte et des résolutions du Conseil de sécurité".

107. Ces résolutions sont irréfutables.

108. Troisièmement, l'autre partie persiste à nous accuser de violation du cessez-le-feu. Je me suis déjà longuement expliqué à ce sujet devant le Conseil et je me bornerai à rappeler les termes d'une résolution que le Conseil a adoptée lorsque a éclaté la guerre de 1967. Il s'agit de la résolution 235 (1967) du 9 juin 1967 dont je me permettrai de vous donner lecture :

"Le Conseil de sécurité,

"Rappelant ses résolutions 233 (1967) et 234 (1967)..."

"Notant que les Gouvernements israélien et syrien ont annoncé leur acceptation mutuelle de la demande du Conseil exigeant un cessez-le-feu,

"Notant les déclarations faites par les représentants de la Syrie et d'Israël,

"1. Confirme ses précédentes résolutions concernant un cessez-le-feu immédiat et une cessation de l'action militaire;

"2. Exige que les hostilités cessent immédiatement..."

Israël n'a pas voulu respecter cette résolution.

109. Le Conseil de sécurité en a adopté une nouvelle, le 11 juin 1967, sous le numéro 236 (1967) dans laquelle, entre autres, il : *"Demande le prompt retour aux positions de cessez-le-feu de toutes troupes qui peuvent avoir avancé après 16 h 30 (temps universel) le 10 juin 1967"*.

110. Or, Israël a commencé son attaque contre la Syrie le 9 juin, alors précisément qu'il avait déjà notifié au Conseil de sécurité son acceptation de la résolution 235 (1967) visant au cessez-le-feu et à la cessation des opérations militaires. Il a passé outre également à la résolution 236 (1967) dans laquelle le Conseil lui enjoignait de retourner aux positions de cessez-le-feu sur lesquelles se tenaient les belligérants à 16 h 30, le 10 juin. Il a poursuivi son attaque et ne s'est arrêté que le 12 juin. Ces faits sont confirmés par les déclarations du général David Elazar, actuel chef de l'état-major israélien, qui, durant la guerre de juin 1967, commandait les forces israéliennes qui attaquaient mon pays. Si donc Israël avait respecté les résolutions du Conseil sur le cessez-le-feu au lieu de les violer, aucune parcelle de mon pays ne serait aujourd'hui occupée par les forces israéliennes. Le Ministre israélien des affaires étrangères n'a pas osé me répondre lorsqu'il était présent; je défie son représentant de le faire.

111. Quatrièmement, s'agissant du respect que porterait Israël à l'ONU, à ses organes et à ses résolutions, je donnerai un seul exemple : le représentant d'Israël déclarait, le 30 novembre 1972, devant la Commission politique spéciale², tout à fait ouvertement et franchement, que son pays n'accepte pas d'appliquer la quatrième Convention de Genève ! Je demande aujourd'hui à son représentant de me répondre : Israël accepte-t-il oui ou non de respecter les Conventions de Genève ? J'attends sa réponse avec impatience.

112. Cinquièmement, l'autre partie nous accuse de bombarder les agglomérations urbaines. Où ? Dans le Golan, c'est-à-dire dans notre territoire, à l'intérieur du territoire syrien. Majdal Chams, El Masadu, Bukata, voilà des noms typiquement hébreux n'est-ce pas ! Ce sont des noms syriens. Ce ne sont pas ces villes que nous avons bombardées bien sûr; ce sont des colonies que les Israéliens ont installées.

113. Le représentant de la Syrie a attiré l'attention du Conseil sur la construction de ces colonies et sur la signification politique d'une telle construction, qui ne peut représenter autre chose qu'une violation du cessez-le-feu; car violer le cessez-le-feu, ce n'est pas seulement ouvrir le feu, c'est aussi dénaturer, altérer le caractère physique, changer la structure démographique des territoires occupés. Cela constitue aussi de graves violations du cessez-le-feu, de graves violations des Conventions de Genève; mais on le passe sous silence. Mais il y a plus. Lorsque le représentant de la Syrie a adressé une lettre officielle au Président du Conseil de sécurité [S/8550 du 18 avril 1968] dans laquelle il attirait son attention sur le fait qu'Israël était en train de coloniser le territoire syrien occupé, le représentant d'Israël, M. Tekoah, ici présent, a répondu par une lettre en date du 24 avril 1968 adressée au Président du Conseil de sécurité. Je cite un extrait de cette lettre :

"En restant en état de belligérance active contre Israël, la Syrie crée de graves problèmes de sécurité. Les Nahalim" — c'est-à-dire leurs colonies — "dont parle la

lettre du représentant de la Syrie, sont des unités militaires des forces de défense israéliennes..." [S/8558.]

114. Lorsque nous disons aux Israéliens : "Vous colonisez nos territoires occupés en construisant des colonies", ils nous répondent : "Mais ce sont des unités militaires; c'est pour assurer notre protection. Ce n'est donc pas une colonisation." Mais maintenant que, alors que sévit la guerre, nous bombardons ces colonies, le représentant d'Israël nous dit : "Ce sont des agglomérations urbaines; vous violez les Conventions de Genève." Il faut que l'autre partie se décide. Ces colonies sont-elles unités militaires, comme M. Tekoah l'a dit lui-même dans sa lettre officielle adressée au Président du Conseil de sécurité, ou ne le sont-elles pas ?

115. Lorsque cette accusation a été portée contre nous, un porte-parole officiel de Damas l'a immédiatement démentie. Il a affirmé que nous ne bombardons que des objectifs militaires. Les Nahalim dont il est question sont des unités militaires et cela est confirmé dans la lettre officielle du représentant d'Israël au Président du Conseil de sécurité, comme je viens de le dire.

116. Je voudrais également signaler qu'Israël a été par deux fois condamné par la Commission des droits de l'homme, au cours de ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions. Il a été condamné pour crimes de guerre, alors qu'il n'y avait pas de véritables opérations de guerre. Mais ces méfaits dans les territoires syriens occupés étaient si graves que la Commission des droits de l'homme avait jugé juste de condamner Israël pour crimes de guerre. Ce qu'Israël est en train de faire maintenant en bombardant nos centres urbains et en assassinant notre population civile, je ne sais comment le qualifier. Crimes de guerre ? Ce n'est pas assez. Génocide ? Peut-être.

117. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni en exercice de son droit de réponse.

118. Sir Donald MAITLAND (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Dans son intervention, la représentante de la Guinée a mentionné une dépêche d'une agence de presse selon laquelle des avions Phantom auraient fait escale sur une base de la Royal Air Force située à Chypre, alors que ces avions se rendaient en Israël. Je voudrais dire au Conseil que cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

119. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole au représentant d'Israël, qui désire exercer son droit de réponse.

120. M. TEKOA (Israël) [*interprétation de l'anglais*] : Le Ministre israélien des affaires étrangères a dit tout ce que nous avions l'intention de déclarer à cette réunion. Cependant, les interventions conjuguées des représentants de l'Egypte et de la Syrie et de leur allié d'Arabie Saoudite m'obligent à prendre la parole dans l'exercice de mon droit de réponse.

² Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Commission politique spéciale, 849^e séance.

121. Alors qu'Israël lutte pour défendre le droit du peuple juif à la vie et à l'indépendance, il est pleinement conscient et ne peut oublier la trahison et le mensonge qui ont accompagné le renouvellement de l'agression arabe, mensonge et trahison qui ont atteint leur maximum lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité, le 9 octobre. L'excès de mensonges et d'injures, le déchaînement de sentiments antisémites primitifs au cours de cette séance ont consterné le monde civilisé, entamé davantage encore le prestige du Conseil de sécurité et terni le nom de l'Organisation des Nations Unies. Cependant, cette même situation se renouvelle aujourd'hui.

122. En évoquant une attaque qui n'a jamais existé, contre l'ambassade soviétique à Damas, et une attaque aérienne sur Le Caire, qui n'a jamais existé elle non plus, en prétendant qu'il y a eu des victimes parmi le personnel diplomatique de l'ambassade soviétique, alors qu'il n'en est rien, les Ministres égyptien et syrien des affaires étrangères et leurs partisans ont créé au sein du Conseil une atmosphère qui a été décrite par des témoins, y compris des représentants des grands moyens d'information internationaux, comme celle d'un pogrom.

123. Les autorités syriennes ont nié qu'aucun citoyen soviétique ait été tué à l'ambassade soviétique ou au centre culturel soviétique. Le Gouvernement égyptien a qualifié ce qui avait été dit à propos d'un raid sur Le Caire d'"absurdité complète". Cependant, sous prétexte de ces absurdités et de ces mensonges, certains membres du Conseil se sont joints à une démonstration de haine aveugle et unilatérale. L'incapacité bien connue des organes de l'ONU d'examiner la situation du Moyen-Orient de façon équitable et conforme à leurs responsabilités n'a jamais été plus évidente.

124. Ceux qui déchaînent l'agression savent qu'ils exposent leur peuple, y compris la population civile, au danger. Ils savent que la guerre, comme le Ministre israélien des affaires étrangères l'a déclaré, ne peut être unilatérale. Quelle est la guerre qui n'a pas provoqué des pertes civiles ? Même si les viles calomnies concernant les victimes civiles à Damas et au Caire avaient été exactes, de quel droit les agresseurs syriens et égyptiens se plaindraient-ils des conséquences inévitables de leur propre initiative sanglante du 6 octobre ?

125. De quel droit leurs partisans en feraient-ils une raison pour le spectacle vulgaire que nous avons vu ici avant-hier et qui se poursuit aujourd'hui ? Ont-ils jamais exprimé de la tristesse ou du chagrin au sujet des bombardements des agglomérations civiles israéliennes que j'ai mentionnés lors de la dernière réunion et qu'a répétés le Ministre des affaires étrangères aujourd'hui ? Ont-ils jamais présenté leurs condoléances aux familles israéliennes frappées par le deuil ? Ont-ils jamais voté une résolution condamnant l'assassinat d'hommes, de femmes et d'enfants juifs innocents par les territoires arabes ? Ont-ils jamais demandé au Président du Conseil de sécurité de transmettre leur sympathie aux pères, aux mères, aux femmes et enfants des athlètes israéliens massacrés aux jeux Olympiques de Munich, ou à ceux des pèlerins juifs et chrétiens massacrés à l'aéroport de Lod ?

126. Plus odieuse encore est la conduite des représentants arabes et de leurs partisans, compte tenu des mensonges sur lesquels ils fondent ces manifestations. Aujourd'hui, nous avons assisté à une semblable parodie de logique, de droit et de moralité. Non seulement l'Égypte et la Syrie ont déchaîné les hostilités actuelles, mais elles se plaignent qu'Israël résiste. Décrire les actions militaires d'aujourd'hui contre des aéroports militaires — ou contre un aéroport civil que les autorités syriennes ont fermé depuis le 6 octobre et qui est seulement utilisé par des avions militaires —, contre des centrales électriques, des raffineries et d'autres installations pétrolières, contre des postes de radar, des états-majors navals, qu'ils se trouvent à Homs, Latakiah, Damas ou dans le delta du Nil, dont on a parlé ici aujourd'hui, comme des objectifs civils est tout aussi justifié que de dire que les auteurs de l'agression de samedi dernier sont les victimes de l'agression.

127. J'ai devant moi une déclaration officielle du Caire, publiée aujourd'hui. Je la lis : "D'après un communiqué officiel, tôt aujourd'hui quatre chasseurs ont abattu quatre avions israéliens qui attaquaient des aéroports égyptiens dans la région nord du delta du Nil, à Port-Saïd et dans la région du canal." Et de Damas, je vais citer une autre déclaration du Gouvernement syrien : "La DCA et les chasseurs syriens ont abattu 66 avions israéliens aujourd'hui." Apparemment les mensonges à propos des pertes continuent, même dans les communiqués officiels. "Le porte-parole déclare que les avions israéliens continuent d'attaquer les positions terrestres syriennes, les positions de défense au sol et les aérodromes aujourd'hui." Pourtant, les représentants de l'Égypte et de la Syrie viennent devant le Conseil avec la conviction apparente que nous sommes ici sur la Lune et que nous ne sommes pas en mesure de suivre ces déclarations officielles, et ils répètent le spectacle odieux de la dernière réunion.

128. Certes, derrière tout cela réside l'énorme mensonge à propos de l'origine de l'attaque qui a eu lieu le 6 octobre. J'ai pris note du fait que le Ministre égyptien des affaires étrangères ne prétend plus qu'Israël a ouvert les hostilités. Maintenant il avance une nouvelle théorie. Nous l'avons entendu dire aujourd'hui qu'il n'y avait pas eu de cessez-le-feu et qu'en conséquence l'Égypte était libre d'embraser une fois de plus le Moyen-Orient. Les résolutions du Conseil établissant le cessez-le-feu, selon lui, ne sont pas valides. C'est une étrange théorie pour quelqu'un qui pendant des années a essayé de se présenter à maintes reprises comme le défenseur des résolutions de l'ONU, même de celles qui ne renferment que des recommandations, même de celles qui ne reflètent que des positions partisans et ne reflètent pas les vues unanimes des membres du Conseil, après consultations avec les parties intéressées, comme le font les résolutions de cessez-le-feu de 1967.

129. Le Ministre adjoint des affaires étrangères de la Syrie nous a présenté une autre variante de cette duplicité. La Syrie a mis en pièces les principes et les dispositions de la Charte des Nations Unies dans ses relations avec Israël, depuis son attaque contre l'État juif naissant en 1948. La Syrie refuse de reconnaître la résolution 242 (1967) qui, depuis six ans, est le fondement même des efforts paci-

fiques déployés par l'Organisation dans cette région. La Syrie n'est pas prête à admettre sur son territoire des représentants de l'ONU qui cherchent à réaliser l'harmonie, la compréhension et la paix entre Israël et ses voisins arabes.

130. Pourtant le représentant de ce gouvernement vient ici pour nous prêcher le respect de l'ONU et de ses résolutions; il les cite longuement, d'une manière sélective certes, selon son habitude. Son respect de la loi et de la vérité a été démontré plus particulièrement par l'annonce qu'il vient de faire selon laquelle seules des agglomérations sur les hauteurs du Golan ont été bombardées par les forces armées syriennes : seuls des villages civils sur les hauteurs du Golan ont été attaqués par l'artillerie et les missiles syriens.

131. A deux réunions successives, nous avons donné une liste de noms de ces villages. Pense-t-il vraiment nous faire croire qu'il peut déplacer Migdal Haemek, Gvat, Nahanal, Nazareth du fond de la Galilée pour les installer sur les hauteurs du Golan ?

132. Mais je prends note du fait que le Ministre adjoint des affaires étrangères de la Syrie a formellement admis, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, que les missiles Frog, qui bombardent le territoire israélien depuis le 6 octobre, étaient dirigés non pas contre des objectifs militaires mais contre des agglomérations civiles, et laissons la carte répondre à la question de savoir où se trouvent ces agglomérations. En fait, les dirigeants arabes n'insistent plus sur un mensonge, à savoir que c'est Israël qui a déclenché les hostilités le 6 octobre. Ils essaient maintenant, comme les représentants de l'Egypte et de la Syrie l'ont fait aujourd'hui, de justifier leur agression en clamant que ces pays sont en train de libérer un territoire arabe.

133. C'est exactement le même prétexte qu'ils ont utilisé lorsqu'ils ont envahi Israël en 1948 au défi de l'ONU. A cette époque, l'attaque d'Israël, qui venait de devenir un Etat indépendant, attaque qui avait pour but ouvertement proclamé de massacrer tous les Juifs de Palestine, fut aussi présentée comme un effort en vue de libérer des terres arabes. C'est précisément l'excuse qu'ils ont employée pour les attaques continuelles contre Israël et sa population civile dans les années 50 et dans les années 60 par les équipes de terroristes *fedayin* organisées par les Gouvernements égyptien et syrien, entraînées et dirigées par les armées égyptienne et syrienne. Maintenant, de nouveau, c'est prétendument un effort de libération. Chaque fois que des cohortes égyptiennes et syriennes ont frappé pour tuer des Israéliens et pour priver le peuple juif du droit de vivre en liberté, dans la paix et la sécurité, on a demandé au monde de considérer que les attaquants étaient en train d'accomplir une mission de libération.

134. Le monde civilisé est fatigué de tels libérateurs. La nation hébraïque en a assez d'assassins qui répandent le sang juif au nom de slogans tels que vérité religieuse, supériorité raciale, justice et morale.

135. Aujourd'hui, le problème au Moyen-Orient n'est pas un problème d'occupation ou de libération. L'Egypte et la Syrie ont conduit la guerre contre Israël sur les frontières de

1947; l'Egypte et la Syrie ont continué la guerre sur les lignes d'armistice de 1949; et maintenant ils attaquent Israël sur les lignes de cessez-le-feu de 1967. Le problème n'est pas une ligne militaire quelconque, à un moment quelconque. La question est la guerre d'agression incessante que les Etats arabes ont déclenchée contre l'existence même d'Israël en 1948 et qu'ils ont poursuivie depuis.

136. C'est là la raison — il n'y en a pas d'autre — pour laquelle nous sommes sur des lignes de cessez-le-feu. Peu importe sur quelle ligne est conduite ou reprise cette guerre : l'agression reste la même; ses origines sont les mêmes; la responsabilité en ce qui concerne cette agression repose toujours sur l'Egypte et la Syrie.

137. L'Egypte et la Syrie ont déclenché la guerre contre Israël en 1948 parce qu'elles ne voulaient pas de paix avec l'Etat juif et voulaient détruire Israël. Elles ont refusé de mettre fin à cette guerre pendant vingt-cinq ans parce qu'elles ne voulaient pas la paix, et qu'elles continuaient à essayer d'éliminer Israël en tant qu'Etat souverain. Maintenant, elles ont recommencé les hostilités pour échapper au besoin de négocier pour parvenir à la paix — paix comprenant l'établissement de frontières sûres et reconnues.

138. Combien ondoyante a été l'argumentation de l'Egypte et de la Syrie au cours de ces derniers jours quand elles ont essayé de nous expliquer leur agression ! Leur proposition était, en fait, que les lignes d'armistice temporaires d'avant 1967, qui ont été constamment violées et méconnues par elles, sont plus importantes que le droit d'Israël à la paix et à la sécurité. Les sables du Sinaï et les rochers des hauteurs du Golan, selon l'Egypte et la Syrie, sont plus sacrés que la vie d'un peuple entier, que le droit d'Israël d'exister. Pour appuyer un tel point de vue, il faut avoir une conception névrosée de ce que la loi est et doit être.

139. On a beaucoup parlé au sujet du choix fait par l'Egypte et la Syrie du Jour du Grand pardon pour leur agression. Le 6 octobre, comme on le sait, est le jour le plus solennel du calendrier juif, le Jour du Grand pardon, un jour de jeûne et de prière, où les jeunes et les vieux se réunissent avec leurs familles et prient ensemble dans leurs foyers. C'est un moment où le pays tout entier est au repos; le travail est arrêté; les stations de radio et de télévision sont silencieuses; les transports sont immobilisés. Je voudrais mentionner un autre aspect de ce choix blasphématoire pour perpétrer cette attaque pleine de traîtrise : c'est ce jour, le Jour du pardon, que les nazis choisissaient en général pour des massacres de Juifs. C'est en ce jour du jugement, en 1941, que les SS nazis ont emmené 90 000 hommes, femmes et enfants juifs à Babi Yar, dans les environs de Kiev, les ont forcés à creuser des fosses communes, et les ont ensuite massacrés sans pitié à la mitrailleuse. C'est en ce jour de jeûne et de prière qu'ils entouraient les synagogues et massacraient tous ceux qui y priaient. C'est le jour de Yom Kippour en 1942 que les forces militaires nazies ont attaqué et massacré les hommes, femmes et enfants juifs qui étaient rassemblés pour la prière dans les synagogues de Varsovie et de Bialystok. En 1943,

le Jour du Grand pardon, ils ont fait la même chose dans les ghettos de Vilnius et de Lublin.

140. Ceux qui ont observé et étudié l'attitude des dirigeants arabes envers le peuple juif et envers ses droits savent que c'est dans un esprit semblable de haine fanatique et de soif de sang que l'Égypte et la Syrie ont attaqué Israël le Jour du Grand pardon de 1973. Comme les nazis, ils pensaient eux aussi qu'un tel jour nous ne serions pas prêts et que nous ne saurions pas nous défendre. Ils se sont trompés.

141. L'affinité avec la pensée nazie et les attitudes nazies envers le peuple juif ne sont pas nouvelles pour le Président de l'Égypte. En septembre 1953, plusieurs agences de presse ont rapporté qu'Hitler était encore en vie. Sur la base de ces rapports, un quotidien du Caire, *Al-Mussawar*, a posé à un certain nombre de personnalités égyptiennes la question suivante : "Si vous vouliez envoyer une lettre personnelle à Hitler, qu'écririez-vous ?"

142. Anouar el-Sadate était l'un de ceux à qui la question fut posée. Sa réponse, publiée dans le journal *Al-Mussawar* du Caire, No 1510, du 18 septembre 1953, comprenait ce qui suit :

"Mon cher Hitler,

"Je vous félicite de tout mon cœur. Même s'il semble que vous ayez été vaincu, vous êtes, en réalité, le vainqueur. Vous pouvez être fier d'être devenu le chef immortel de l'Allemagne. Nous ne serions pas étonnés si vous apparaissiez de nouveau en Allemagne, ou si un nouvel Hitler se levait dans votre sillage."

Et de nouveaux Hitler se sont levés : dans le delta du Nil et à Damas !

143. Voilà le visage de l'ennemi que combat aujourd'hui Israël. Nous savons qu'il nourrit envers nous les mêmes sentiments qui animaient les nazis. Nous savons que s'il le pouvait, il conduirait à terme l'objectif nazi d'annihiler le peuple juif et de détruire l'État juif. Nous allons le combattre comme les nations victimes de l'agression nazie ont combattu, avec toute notre âme et toute notre puissance, jusqu'à ce que le peuple juif puisse vivre comme les autres : dans la paix et la sécurité.

144. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne maintenant la parole au Ministre adjoint des affaires étrangères de la République arabe syrienne qui a demandé à exercer son droit de réponse.

145. M. ISMAIL (République arabe syrienne) : Monsieur le Président, je serai bref. Mais je voudrais dès le début de mon exposé bien souligner que je suis incapable d'employer le genre de vocabulaire que le représentant d'Israël a utilisé. Je lui laisse de gaieté de cœur ce privilège.

146. En matière de massacre et de génocide, Israël est passé maître. La preuve en est les massacres célèbres dans l'histoire d'Israël. Je voudrais en citer quelques-uns seulement : tout le monde sait ce que veut dire Qibya; ce que veut dire Deir Yassin; ce que veut dire Kfar Kassem; et enfin,

ce qu'a été le bombardement, en Égypte, de l'école primaire de Baha el Bakar, où des dizaines de petits enfants ont été massacrés. C'est là ma première remarque.

147. Deuxièmement, le représentant d'Israël, dans son exposé, n'a pas répondu à ma question sur l'utilisation du napalm. Ou alors j'étais complètement sourd lorsqu'il m'a répondu. Je n'ai pas entendu sa réponse. Ensuite, il n'a pas non plus répondu lorsque j'ai dit qu'Israël a violé, n'a pas observé, les deux résolutions 235 et 236 (1967) du Conseil de sécurité.

148. Troisièmement, il n'a pas non plus répondu à ce que j'ai dit au sujet des deux résolutions du Conseil de 1968 concernant le bombardement, au Liban et en Jordanie, des centres urbains et des populations civiles.

149. En outre, il n'a pas répondu non plus à ma remarque au sujet du refus d'Israël d'observer et de respecter les Conventions de Genève. Et pourtant, j'ai donné des numéros et des dates. J'ai signalé des documents officiels du Conseil. Mais je n'ai pas eu de réponse.

150. Avant de terminer, je voudrais rafraîchir un peu la mémoire de tous mes auditeurs ici présents, et celle également du représentant d'Israël. Il y a une fête juive nommée le sabbat, qui est sacrée pour le peuple juif. Nous respectons cette fête religieuse. Or il s'est trouvé qu'Israël, ce jour-là, l'année dernière, a lancé une terrible attaque contre le Liban. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que, lorsqu'il y a une fête religieuse israélienne, cela n'empêche pas les forces israéliennes de se lancer à l'attaque. Elles l'ont fait, l'année dernière, contre le Liban et elles l'ont fait cette fois-ci, le 6 octobre 1973.

151. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union soviétique dans l'exercice de son droit de réponse.

152. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : Monsieur le Président, il y avait longtemps que les membres du Conseil de sécurité n'avaient entendu deux représentants officiels d'un pays agresseur tenter aussi cyniquement de justifier des crimes, des assassinats barbares de civils. Le Ministre des affaires étrangères d'Israël — État condamné dans de nombreuses résolutions de l'ONU en tant qu'agresseur — et le représentant officiel de ce pays au Conseil se sont faits ici les avocats de ces crimes de guerre.

153. En effet, pas plus tard qu'avant-hier, les membres du Conseil ont exprimé leur indignation et condamné les agresseurs israéliens et les pilotes militaires d'Israël pour avoir, sur l'ordre de leur commandement, perpétré une attaque contre Damas, capitale de la Syrie; comme on a pu le lire dans les journaux, l'aviation israélienne a attaqué des quartiers résidentiels de cette ville, y compris celui des ambassades. Ces attaques ont provoqué la destruction de bâtiments des ambassades et la mort de dizaines de personnes, dont des diplomates et des membres de leur famille.

154. La presse a annoncé que les pirates de l'air israéliens, volant en rase-mottes, avaient tiré sur des enfants et des femmes dans les rues de la capitale de la Syrie. Le représentant d'Israël a nié que des citoyens soviétiques aient été tués, reprenant ici une tactique chère à Goebbels : mentir pour convaincre ceux qui ne sont pas au courant des faits. Le Conseil de sécurité et ses membres, se fondant sur les dépêches de l'agence United Press International et de l'agence France-Presse, ont condamné résolument et sévèrement, avec une vive émotion et une indignation parfaitement compréhensible et justifiée, ces actes barbares de l'aviation israélienne. Heureusement, il y a eu moins de victimes que ne l'indiquaient les dépêches de ces deux agences; en revanche, il s'est avéré y avoir davantage de ruines. Un professeur de russe, Mme Kourinitcheva, a été tuée au Centre culturel soviétique de Damas. Une bombe à retardement est tombée sur le Centre, qui a été détruit jusqu'aux fondations. Les résidences du personnel soviétique ont beaucoup souffert du bombardement. Six appartements ont été détruits, plus de dix personnes ont été grièvement blessées; voilà les faits concrets, reposant sur les communiqués officiels que nous avons reçus de Moscou.

155. Comment peut-on donc nier, comment peut-on dire que rien ne s'est passé ? Monsieur le représentant d'Israël, comment pouvez-vous chercher à induire ainsi en erreur le Conseil de sécurité et toutes les personnes ici présentes ? Comment osez-vous défendre ces attaques barbares contre des quartiers résidentiels et contre le quartier des ambassades ? Et vous, et votre ministre, vous appelez cela des "objectifs militaires" ? C'est ainsi que l'on justifiait l'anéantissement de villes et d'agglomérations en Europe occidentale pendant la seconde guerre mondiale; c'est ainsi que les hitlériens ont fait du nom de Coventry le symbole d'une ville réduite en cendres, c'est ainsi qu'ils ont détruit plus de 1 700 villes et des dizaines de milliers d'agglomérations en URSS et qu'ils ont ensuite justifié ces crimes barbares sous des prétextes divers. Or, aujourd'hui, nous avons entendu dans ce rôle deux représentants officiels du pays agresseur ! Qui plus est, le Ministre des affaires étrangères du pays agresseur soulève le problème de la "responsabilité initiale" : qui a commencé les hostilités ? Le monde entier sait bien qui a commencé la guerre contre les pays arabes et qui la poursuit sans interruption depuis 1967, et même avant. Il existe à cette question des réponses officielles de l'ONU et des décisions du Conseil de sécurité établissant qui est responsable de l'agression et qui a fait l'objet de multiples condamnations des deux principaux organes de l'ONU, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale. Le Ministre des affaires étrangères de l'Etat agresseur, prenant la parole aujourd'hui à une séance officielle du Conseil de sécurité de l'ONU, a tenté de défendre les assassins, de justifier ces attaques barbares, ces assassinats de civils. Ce faisant, il fait semblant de ne pas savoir qui est coupable. C'est pourtant lui qui porte la responsabilité directe de l'agression commise par son Etat. Pourquoi, me demanderez-vous ? Il y a des précédents. Il y a la pratique internationale qui nous montre que le Ministre des affaires étrangères du Reich hitlérien, Ribbentrop, a été condamné en même temps que les criminels de guerre au procès de Nuremberg comme portant la responsabilité directe des actes d'agression de l'Allemagne hitlérienne. Les agresseurs

d'aujourd'hui doivent garder cela à l'esprit et ne pas l'oublier.

156. Eban, avec son éducation anglaise, joue ici le rôle du naïf et prétend ne pas savoir ce que veulent l'Egypte et la Syrie. Cela me rappelle un dicton russe qui dit en substance : "Êtes-vous vraiment idiot ou faites-vous seulement semblant de l'être ?" Pourtant, personne ne dit que le Ministre des affaires étrangères est un idiot. C'est un homme intelligent, éduqué, il est au fait des questions militaires; il a été, je crois, lieutenant de vaisseau dans la marine britannique — mon distingué collègue, le représentant du Royaume-Uni, peut me corriger si je me trompe. Il sait ce qu'est la guerre, comment on la prépare, comme on la mène, et quelle est la différence entre les combattants et les civils; il connaît sans doute aussi les dispositions pertinentes des Conventions de Genève sur le droit de la guerre et la différence qu'elles établissent entre les combattants et les civils. Néanmoins, le voici ici qui joue l'ingénu ignorant. Il ne saurait pas ce que veulent l'Egypte et la Syrie. Enfin, messieurs, en entendant cette question de la part d'un homme politique aussi expérimenté et éduqué, de cet homme d'Etat, de ce diplomate, qui pendant de nombreuses années a représenté Israël ici à l'ONU, comment ne pas penser à ce dicton russe que je vient de citer ? C'est une hypocrisie monstrueuse. Il sait très bien ce que veulent la Syrie et l'Egypte. D'ailleurs, notre distingué ami, le Ministre égyptien des affaires étrangères, M. El-Zayyat, a répondu à cette question, il a dit ce que veulent ces pays. Ils veulent, comme il l'a déclaré dans ses interventions, ici, devant le Conseil, et en séance plénière de l'Assemblée³, que ceux à qui les agresseurs israéliens ont enlevé leurs foyers puissent les retrouver. C'est là une réponse directe et claire. Personne ici présent ne saurait douter le moins du monde que le Ministre, M. Eban, et l'ambassadeur, M. Tekoah, savent tous deux très bien ce que veulent les Syriens et les Egyptiens.

157. La délégation soviétique a déjà exposé à maintes reprises au Conseil de sécurité lors des séances précédentes sa position de principe en ce qui concerne les événements du Moyen-Orient. La cause de la situation très grave qui s'est créée actuellement dans la région est l'agression incessante d'Israël contre les Etats arabes, l'aspiration de ses milieux dirigeants à étendre son territoire aux dépens des pays arabes voisins et le refus obstiné d'Israël d'établir une paix juste au Moyen-Orient. Poursuivant sa politique d'expansion et d'agression à l'égard des pays arabes, Israël, au cours des six années qui se sont écoulées depuis son attaque contre l'Egypte, la Syrie et la Jordanie en juin 1967 et l'occupation d'une partie du territoire de ces Etats, refuse obstinément de se conformer aux décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale relatives à un règlement pacifique, sabote la mission Jarring, viole de façon flagrante la Charte des Nations Unies et les normes universellement reconnues du droit international. Tout cela n'empêche pas son ministre des affaires étrangères d'intervenir ici en faisant semblant de ne pas savoir pourquoi ces

³ *Ibid.*, vingt-huitième session, Séances plénières, 2143ème séance.

événements se produisent au Moyen-Orient ni ce que veulent la Syrie et l'Égypte.

158. Le peuple soviétique, quant à lui, n'a jamais douté que l'agresseur ne parviendra pas à imposer sa volonté aux Arabes, qu'il devra se retirer des territoires arabes dont il s'est emparé. D'ailleurs, la fin qui attend la politique d'agression israélienne sera d'autant moins glorieuse qu'Israël résistera davantage à l'établissement d'une paix juste au Moyen-Orient. Une telle fin est inévitable.

159. L'Union soviétique a constamment préconisé la recherche d'un règlement politique et pacifique au Moyen-Orient, sur la base des décisions bien connues du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et en conformité avec les principes énoncés dans la Charte; elle a toujours pensé et continue de penser que c'est à bon droit que les Etats arabes ont recours à la lutte pour libérer leurs territoires occupés puisque Israël refuse obstinément un règlement politique équitable au Moyen-Orient. Ce droit leur appartient en vertu de l'Article 51 de la Charte qui prévoit le droit naturel de légitime défense en faveur des Etats Membres de l'ONU dans le cas d'une agression.

160. Israël mène une guerre criminelle contre les pays arabes, en pleines terres arabes; il cherche à s'y ancrer et à se les approprier, utilisant pour ce faire des moyens interdits comme le napalm, le bombardement et le mitraillage de populations civiles par l'aviation, causant déjà, comme l'a dit le Ministre égyptien des affaires étrangères, M. El-Zayyat, la perte de plus de 500 civils.

161. Les pays arabes défendent leurs terres, leurs villes, leurs maisons, ils veulent les libérer de l'occupation étrangère. C'est une lutte sacrée pour tout peuple victime d'une agression.

162. Je vois heureusement autour de cette table quelques représentants de pays qui, pendant la seconde guerre mondiale, ont connu les attaques de l'aviation hitlérienne, l'anéantissement de villes et d'agglomérations, les pertes humaines, la destruction d'édifices. Nous sommes heureux pour ceux dont les pays n'ont pas subi ces épreuves. Quant à nous, nous les avons subies. Je vois ici le représentant de la France; la France a connu ces épreuves. Je vois ici le représentant de la Yougoslavie; la Yougoslavie a connu ces épreuves. Je vois ici le représentant de la Biélorussie, mon ami le Ministre des affaires étrangères de la RSS de Biélorussie, le camarade Gourinovitch; la Biélorussie a connu ces épreuves; un Biélorussien sur quatre est mort de la main des barbares hitlériens.

163. Lorsque le représentant de l'agresseur intervient à une séance officielle du Conseil de sécurité et cherche à défendre les assassinats et les attaques barbares contre des villes pacifiques, contre des quartiers pacifiques, contre le quartier des ambassades, il est difficile d'imaginer un cynisme plus grand, une plus grande impudence.

164. Le peuple soviétique comprend bien les sentiments des peuples arabes car nous-mêmes, pendant la seconde guerre mondiale, avons connu l'épreuve de l'occupation

fasciste étrangère. Nous sommes heureux que le peuple américain ne l'ait pas subie. Cela explique peut-être que d'aucuns dans ce pays fassent preuve d'autant de légèreté devant des événements aussi tristes.

165. Nous connaissons les sentiments de ceux qui sont soumis à des attaques barbares de l'aviation ennemie et voient sous leurs yeux les avions de l'ennemi, volant en rase-mottes, tuer leurs proches et ceux qui leur sont chers. Nous comprenons leurs sentiments, nous comprenons l'indignation profonde et justifiée, l'immense vague de haine et de colère populaire qui se lève contre les envahisseurs et les agresseurs, le désir sacré de libérer ses terres des occupants étrangers. Ces sentiments nous les avons vécus profondément pendant la seconde guerre mondiale; nous les connaissons, nous les comprenons, comme beaucoup d'autres peuples d'Europe et d'ailleurs, parmi lesquels les peuples de nombreux pays dont les représentants siègent, comme je l'ai déjà indiqué, à cette table et dans cette salle.

166. L'Union soviétique appuie la juste lutte de libération des peuples arabes contre l'agression impérialiste et estime que c'est une lutte légitime et sacrée, comme était légitime et sacrée la lutte du peuple soviétique, du peuple français, du peuple yougoslave et de nombreux autres peuples d'Europe contre l'agression étrangère pendant la seconde guerre mondiale.

167. Dans leurs interventions, l'immense majorité des membres du Conseil a condamné Israël en tant qu'agresseur et a constaté que la cause principale de la guerre qui se poursuit actuellement au Moyen-Orient est le maintien de l'occupation par Israël des terres arabes et sa politique d'obstruction et de parfait mépris de tous les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à un règlement pacifique sur la base des décisions de l'Organisation. La majorité des membres du Conseil, tout comme un très grand nombre de délégations au cours de la discussion générale à l'Assemblée, ont catégoriquement exigé le retrait des troupes israéliennes des territoires arabes occupés et le respect des droits légitimes du peuple arabe de Palestine.

168. Certains de ses membres ont engagé le Conseil à envisager la possibilité de prendre des sanctions contre Israël dans le cadre du Chapitre VII de la Charte, si ce pays poursuit son agression. Ainsi la majorité des membres du Conseil a condamné Israël en tant qu'agresseur et s'est prononcée pour le retrait des troupes israéliennes des territoires arabes occupés.

169. Les membres du Conseil, dans leur immense majorité, ont souligné le caractère juste de la lutte menée par la République arabe d'Égypte et la Syrie pour libérer les terres occupées par Israël en 1967 et expulser l'agresseur de territoires appartenant aux pays arabes depuis des temps immémoriaux.

170. Au cours de la discussion qui s'est déroulée ici, on a également dit fort justement que l'occupation par Israël des terres arabes constitue le principal obstacle à un règlement pacifique au Moyen-Orient. C'est là ce que veulent l'Égypte et la Syrie. Si le Ministre israélien des affaires étrangères ne

le comprend pas, s'il pose devant le Conseil la question : "Que veulent-ils ?", c'est tragique. Il est temps que les dirigeants israéliens et, en particulier, l'un des hommes d'Etat les plus importants d'Israël — le Ministre des affaires étrangères — comprennent que la Syrie et l'Egypte veulent ce qu'ils sont fondés à vouloir en droit et conformément aux décisions de l'ONU, ils veulent reprendre leurs terres qu'Israël s'est appropriées illégalement et en violation des nombreuses décisions de l'ONU réitérant qu'il est inadmissible d'acquérir des territoires par la force ou la guerre; en un mot ils veulent récupérer leurs territoires.

171. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole au représentant de l'Egypte, dans l'exercice de son droit de réponse.

172. M. OSMAN (Egypte) : Ma délégation aurait voulu reprendre un à un chaque mensonge, chaque allégation, chaque tromperie dont le Ministre israélien des affaires étrangères et sa délégation ont inondé le Conseil cet après-midi et ce soir. Mais, vu l'heure tardive, ma délégation vous fait grâce et se bornera, à ce stade du débat, à présenter quelques observations.

173. Vous êtes déjà habitués à la rhétorique et aux tactiques théâtrales de la délégation israélienne chaque fois que le Conseil se saisit de la question du Moyen-Orient. Les falsifications que la délégation israélienne est habile à faire ont déjà eu lieu au Conseil.

174. Cet après-midi, vous avez entendu les déclarations du Ministre égyptien des affaires étrangères sur le cessez-le-feu et vous avez entendu comment la délégation israélienne les a falsifiées. Demain, vous aurez entre les mains le procès-verbal de cette séance et vous serez en mesure de comparer avec ses propos ce qu'a dit mon ministre des affaires étrangères. Vous pourrez ainsi voir les allusions inexacts et trompeuses que la délégation israélienne a faites à ce sujet, afin d'éviter de répondre aux points précis soulevés par le Ministre égyptien des affaires étrangères sur la question.

175. Puis, la délégation israélienne a brandi devant vous certains bulletins de l'armée égyptienne concernant les raids aériens sur le front égyptien. Nous savions — et vous savez tous — que la délégation israélienne et les Israéliens ont le monopole de la violence, de la destruction des lieux où vivent les réfugiés. Ils ont le monopole de l'expulsion des réfugiés de leurs territoires. Mais nous ne savions pas encore que la délégation israélienne ou qu'Israël avait le monopole de l'information du Gouvernement égyptien. Mais il y a d'autres sources d'information, il y a d'autres bulletins qui peuvent être publiés. Je possède un communiqué du Comité international de la Croix-Rouge qui, alarmé par les dégâts subis par les populations civiles, lance un appel pour que cessent les attaques contre les civils.

176. De temps en temps, la délégation israélienne parle d'antisémitisme; je ne sais pas ce qu'elle peut entendre par là, mais ce mot ne nous intimide pas. Cependant, il faut souligner que chaque fois qu'Israël est isolé diplomatiquement, il reprend à nouveau cette exaction.

177. A entendre la délégation israélienne parler ici devant vous, chaque fois que le Conseil discute la question du Moyen-Orient, on a l'impression que nous ne sommes pas au Conseil de sécurité, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et de la Charte, mais à l'un de ces banquets organisés par des organisations sionistes et où on demande 1 000 dollars l'assiette pour acheter des Phantom, des armes pour tuer nos femmes, nos enfants et nos réfugiés partout au Moyen-Orient. Nous ne sommes pas dans une conférence où on glorifie le sionisme et le caractère agressif d'Israël; nous sommes au Conseil de sécurité, où on doit parler du respect de l'intégrité territoriale des Etats, de l'inadmissibilité de l'occupation de territoires par la force, du respect de la souveraineté et de l'indépendance des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Voilà le langage qui doit être employé, voilà les critères sur lesquels on doit juger les attitudes des deux parties. Il ne s'agit pas de la ferveur religieuse, qui est bonne pour le temple, bonne pour les conférences que donnent les organisations sionistes; mais ici, nous sommes au Conseil de sécurité, où la Charte doit être invoquée, respectée.

178. Pour en finir, si la délégation israélienne vient ici pour se plaindre des victimes de la guerre, si elle sollicite des condoléances : elle aurait pu éviter tout cela si Israël avait respecté la Charte des Nations Unies et les résolutions de l'Organisation. S'il évacuait les territoires égyptien, syrien et jordanien, sa délégation n'aurait pas besoin de venir se plaindre ici.

179. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole au représentant d'Israël, dans l'exercice de son droit de réponse.

180. M. TEKOAH (Israël) [*interprétation de l'anglais*] : Au représentant de l'Egypte, je ne ferai qu'une seule observation : après vingt-cinq ans d'agression persistante à caractère guerrier contre mon pays, après vingt-cinq ans de refus de reconnaître sa souveraineté, ses lignes de démarcation, même jusqu'à son droit d'exister en tant qu'Etat indépendant, ce que nous avons entendu maintenant quant à la nécessité de respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté rend en vérité un son étrange. Et je dois dire que le genre de réaction que nous avons pu constater en lisant la presse de ce matin et d'hier, et en entendant les informations fournies par les moyens d'information internationaux concernant ce qui se passe ici, au Conseil de sécurité, est souvent le résultat de cette duplicité et de cette hypocrisie auxquelles le représentant de l'Egypte a recouru il y a quelques instants, de même que ses collègues le font depuis vingt-cinq ans.

181. Au représentant de l'Union soviétique, je voudrais dire ceci : je souhaiterais que lui-même et son gouvernement eussent contribué aux efforts de paix au Moyen-Orient dans la même mesure où ils ont contribué à enfler les archives et les documents du Conseil de sécurité. De ses observations, une chose est claire, et c'est ce que veut l'Union soviétique dans les circonstances actuelles. Une chose est claire, après avoir entendu le représentant de l'Union soviétique, à savoir que son gouvernement appuie la reprise de l'agression perpétrée par les Etats arabes le 6 octobre. Je prends note de ce fait.

182. L'ambassadeur Malik a parlé de responsabilités pour la guerre actuelle et même auparavant, a-t-il dit. J'ai ici une liste de déclarations faites par lui-même, par son actuel ministre des affaires étrangères, par d'autres représentants de l'Union soviétique au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, à l'époque où le conflit au Moyen-Orient éclata pour la première fois en 1948. A ce moment-là, les représentants de l'Union soviétique n'ont nullement hésité à dire de façon très nette qui était l'agresseur et à montrer du doigt les gouvernements arabes. Aujourd'hui, l'histoire et les faits ne peuvent changer à chaque déclaration faite devant le Conseil de sécurité par les représentants de l'Union soviétique. La guerre qui a été imposée au Moyen-Orient par les Etats arabes depuis 1948 est la même guerre d'agression entreprise par eux à cette époque. Il y eut une période de trêve, suivie d'une période d'armistice et, à l'heure actuelle, depuis 1967, une période de cessez-le-feu. Aujourd'hui, nous avons entendu la théorie selon laquelle le cessez-le-feu lui-même était inexistant et non valable. Mais il n'y eut jamais un temps de paix. C'est la même guerre; c'est la même agression. Ceux qui sont responsables de son déclenchement sont aujourd'hui les mêmes qu'en 1948. Ceux qui défendent leur droit de vivre en paix et dans la sécurité — en fait, leur vie même, leur droit d'exister tout comme les autres nations — sont les mêmes aujourd'hui qu'en 1948, quand l'ambassadeur Malik parlait devant le même Conseil de sécurité de l'agression arabe et était appuyé par M. Gromyko, M. Tsarapkin et M. Tarassenko. Les faits et l'histoire ne peuvent changer. Lorsque les nazis étaient à Stalingrad, c'étaient les agresseurs. Lorsque l'armée rouge soviétique les a fait reculer jusqu'à Berlin, ils sont quand même restés les agresseurs, et l'armée soviétique était le défenseur. Pouvez-vous imaginer, monsieur Malik, quelqu'un qui, en 1944 et 1945, se serait levé et aurait dit à votre gouvernement que vous étiez devenus les agresseurs parce que vous vous étiez défendus avec succès et aviez repoussé ceux qui voulaient faire de vous et de votre peuple des esclaves ?

183. J'ai écouté avec beaucoup d'attention la définition que vous avez donnée des actes militaires criminels et barbares et en particulier des attaques aériennes. Eh bien, je voudrais vous dire une chose et je mets au défi la presse soviétique de publier ce que je vais dire et les juristes internationaux soviétiques d'y répondre : par cette définition que vous nous avez lancée, tous les maréchaux, généraux, officiers et soldats soviétiques qui se sont défendus contre les agresseurs nazis au cours de la seconde guerre mondiale devraient être considérés comme des criminels et des barbares; et personne, je crois, ne pourrait raisonnablement accepter cette interprétation. Mais il y a une loi, si toutefois il y a une loi dans ce monde, et elle sera la même pour l'Union soviétique, ses forces armées et ses dirigeants que pour Israël, son gouvernement et ses forces armées.

184. Comment le représentant de l'Union soviétique peut-il répéter à satiété — comme nous disions en Union soviétique on dirait un nouvel éditorial de la *Pravda* ou des *Izvestia* et quand je dis "nous", je veux dire tous ceux qui vivaient en Union soviétique à cette époque, aussi bien les ressortissants soviétiques que les étrangers — l'accusation

que les attaques aériennes israéliennes n'étaient pas dirigées contre des objectifs militaires, alors que je vous ai donné lecture — et il pourra le vérifier dans le procès-verbal officiel — de communiqués émanant des Gouvernements syrien et égyptien donnant l'indication précise des installations militaires qui ont été attaquées. Vous devriez le savoir, monsieur l'ambassadeur Malik, vous connaissez cette époque, vous vous en souvenez bien et mon ministre des affaires étrangères l'a souligné, la guerre ne saurait être unilatérale et la guerre amène toujours des chagrins et des souffrances également aux civils, surtout à ceux qui se trouvent à proximité des objectifs militaires. Mais je dirai une fois de plus que vous aviez autrefois en Russie tsariste un adage qui disait : "Tous sauf les Juifs." Cela ne sera pas. S'il y a une loi pour vous, cette même loi s'appliquera à nous. Ne venez pas nous faire des prêches sur la base de théories que vous avez adoptées en les empruntant aux gouvernements arabes qui ont collaboré avec Hitler contre vous et qui poursuivent les desseins d'Hitler à l'encontre du peuple juif.

185. Vous avez parlé aujourd'hui d'un ton quelque peu différent de la prétendue attaque contre des bâtiments soviétiques à Damas, si on le compare à l'explosion dont nous avons tous été témoins ici pas plus tard qu'avant-hier. Mensonge ? Vous suffit-il d'entendre n'importe quoi, pour peu que cela vous soit communiqué par un autre représentant arabe, pour nous donner un spectacle de haine aveugle comme vous l'avez fait l'autre jour ?

186. Je voudrais, pour le procès-verbal, rappeler ce qui s'est passé à Damas en ce qui concerne l'ambassade et le Centre culturel soviétiques. Des témoins oculaires ont établi un rapport fondé sur les communiqués officiels syriens, publié à Damas le 9 octobre et envoyé par un représentant syrien de l'agence Reuter dans cette ville :

"De sources officielles ce soir, ici, on dément que des ressortissants russes aient été tués aujourd'hui, au cours de l'attaque aérienne israélienne contre Damas, à l'ambassade ou au Centre culturel soviétiques. Selon ces sources, le Centre culturel a été touché et la directrice, une Syrienne, a été gravement blessée. Des étudiants syriens, dont on ignore le nombre, qui assistaient à un cours de russe ont également été blessés. Les journalistes qui ont parcouru la capitale ont dit que l'ambassade soviétique n'avait pas été endommagée. Elle se trouve dans la partie orientale de la ville, alors que l'attaque aérienne israélienne portait sur l'ouest."

187. Je crois qu'il serait intéressant de comparer ces faits avec la déclaration du représentant de l'Union soviétique du 9 octobre. Une femme a été tuée ? Avez-vous exprimé des regrets, monsieur Malik, pour tout le sang juif versé depuis vingt-cinq ans ? Avons-nous entendu des condoléances pour ceux qui souffrent, pour les familles endeuillées de ceux qui ont été tués simplement parce qu'ils voulaient être vivants, comme vous l'êtes et comme l'est votre peuple ?

188. Vous avez parlé, à votre manière habituelle, de Goebbels et de ses méthodes. Si ma mémoire ne me trahit pas, il fut un temps où Goebbels était l'allié de Staline; et si ma mémoire ne me trahit pas, vous avez été élevé dans ce

qu'il est convenu d'appeler l'école stalinienne. Si quelqu'un autour de cette table continue, année après année, d'utiliser les méthodes de Goebbels, c'est bien vous.

189. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : La parole est au représentant de l'Égypte.

190. M. Abdel MEGUID (Égypte) : Monsieur le Président, je sais que l'heure est tardive et je m'excuse auprès de vous et des membres du Conseil de prendre la parole, mais je crois que vous devrez admettre avec moi que l'heure aussi est une heure grave et sérieuse et que nous ne pouvons pas passer sous silence ce qui vient d'être dit à l'instant : l'exercice de notre droit de légitime défense est une agression commise par l'Égypte et la Syrie. Le représentant d'Israël insiste sur ce point, et il ne cesse de le répéter, croyant qu'on pourra le croire. L'Égypte et la Syrie se défendent. Nous ne sommes pas sur le territoire d'Israël, nous sommes sur notre territoire. Nous sommes sur notre territoire national, et j'aimerais dire au représentant d'Israël que nous le défendrons. Nous le défendrons avec toute la force et la vigueur que nous possédons. Si vous ne l'avez pas compris depuis six ans, vous devez le croire et le comprendre maintenant, car nous poursuivrons notre défense et nous allons défendre notre droit avec toute la détermination que le peuple arabe possède, ce peuple arabe qui n'a pas été l'agresseur, mais victime de l'agression, ayant déjà été victime de l'agression de 1967.

191. Les agresseurs croient ou croyaient que cet état de choses pouvait continuer. Ils n'ont jamais compris qu'ils se trompaient. J'espère qu'ils prendront conscience avant qu'il ne soit trop tard pour eux.

192. Vous êtes tous au courant des changements physiques, structurels et géographiques qui se produisent dans les territoires arabes occupés; ce désir de permanence de la situation qui existait était certainement l'expression du rêve des Israéliens. Dois-je mentionner les atteintes aux droits des populations civiles de ces territoires, chassées, poursuivies, emprisonnées? Les annales de l'ONU en sont pleines.

193. Telle est ma réponse au représentant d'Israël. Nous sommes en train de traverser une période extrêmement sérieuse, et je suis sûr que le Conseil de sécurité en prendra acte car l'Égypte et la Syrie sont déterminées à se défendre.

194. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique, dans l'exercice de son droit de réponse.

195. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : Quelle impression retirons-nous de la dernière réplique du représentant d'Israël? Pour ma part, qu'il regrette qu'il y ait eu peu de citoyens soviétiques tués à Damas et que le nombre de victimes ne corresponde pas à celui annoncé par l'agence United Press International et l'agence France-Presse le 9 octobre. C'est la seule conclusion à laquelle j'ai pu parvenir. Son attitude est celle de l'assassin qui regrette qu'il y ait eu peu de victimes. Je réfute catégoriquement les calomnies qu'il a proférées à

mon adresse : il a prétendu que ce sont les Arabes qui m'ont donné ces informations au sujet des victimes. Il n'en est rien, c'est le représentant de la France qui, le premier, a présenté ses condoléances au reçu d'une dépêche de l'agence France-Presse. Ensuite, nous est parvenue la dépêche de l'agence United Press International. J'ai d'ailleurs donné lecture des dépêches de ces deux agences que l'on ne saurait taxer d'être prosoviétiques. N'inventez donc pas de fables, monsieur Tekoah, elles ne vous serviront à convaincre personne. Chacun sait ici comment les choses se sont passées.

196. C'est vrai, nous avons eu, moi et mes collègues, une explosion de haine et d'indignation; je ne le nie pas. Supposons maintenant que le représentant d'Israël, siégeant à la table du Conseil, ait pris connaissance de dépêches de l'agence United Press International et de l'agence France-Presse selon lesquelles 36 civils, ses concitoyens, dont des diplomates, avaient été tués. Se serait-il tu? N'aurait-il eu aucune réaction? N'aurait-il pas manifesté ses sentiments? Cela serait inimaginable. Comprenez donc aussi ma réaction. Elle était normale et de nombreux ambassadeurs m'ont soutenu, applaudissant bruyamment, comme on ne l'avait jamais fait au Conseil de sécurité, mon attitude à l'égard des assassins.

197. Vous mentez quand vous affirmez que je n'ai jamais exprimé de regrets au sujet de la mort des Juifs. Lisez donc les comptes rendus du Conseil. J'ai dit devant vous que je déplorais que 6 millions de Juifs aient péri dans l'Allemagne hitlérienne. Oui, j'ai dit que je le déplorais; vous ne le niez pas, mais, en même temps, vous ne cessez pas de me calomnier — "non, non et non". Lisez donc les comptes rendus de l'année dernière. Mais vous, monsieur Tekoah, vous ne dites jamais que vous regrettez la disparition des 20 millions de citoyens soviétiques qui ont péri pour sauver les 15 autres millions de Juifs qui se trouvaient dans le monde, et vous parmi eux.

198. Si nous n'avions pas gagné, nous et nos alliés, la seconde guerre mondiale, vous ne seriez pas ici; il y aurait le "Reich mondial de Hitler". Oui, nous vous avons sauvés, soyez-en reconnaissants. Je vous ai recommandé de conseiller à votre gouvernement, au lieu de calomnier l'Union soviétique, au lieu d'inciter les sionistes américains à l'hostilité envers l'URSS, d'élever à Tel-Aviv un monument en l'honneur des combattants soviétiques pour les remercier d'avoir sauvé les Juifs. Oui, il y a longtemps que je vous l'ai conseillé.

199. Parlons maintenant du vote de l'Union soviétique pour la création de l'État d'Israël. Oui, c'est vrai; oui, c'est moi qui ai voté de la sorte; oui, c'est moi qui me suis prononcé en faveur de cette création. Pourquoi? En me fondant sur le principe léniniste du respect du droit de chaque peuple à une existence autonome, à l'indépendance, à l'autodétermination. Et nous sommes fiers de la lutte que l'Union soviétique mène depuis plus de cinquante ans pour le droit des peuples à l'autodétermination. Nous avons aidé ces peuples, nous les aidons et nous les aiderons. Demandez aux Africains. Nous avons aidé beaucoup d'entre eux à devenir indépendants, libres et souverains. Et ils en remercient le peuple soviétique.

200. Le plus grand compliment que j'aie reçu d'un homme d'Etat étranger a été celui de M. Kaunda, président de la Zambie, qui m'a dit : "Monsieur le Vice-Ministre, nous sommes reconnaissants au peuple soviétique et à ses forces armées d'avoir vaincu Hitler. Si vous n'aviez pas vaincu, nous, les Africains, nous serions restés des esclaves et vous, les citoyens soviétiques, seriez devenus des esclaves." C'est là le plus grand compliment que j'aie entendu de la part d'un étranger à l'égard de l'héroïsme du peuple soviétique et des forces armées soviétiques. Et aucune de vos mesquines calomnies, monsieur Tekoah, n'effacera de l'histoire de l'humanité cet exploit grandiose du peuple soviétique et de l'Union soviétique, qui a sauvé les peuples du monde de la peste fasciste et qui a permis aux Juifs de survivre.

201. Pourtant, quand Israël est devenu un agresseur, nous avons changé notre attitude à l'égard de ce pays car nous ne pouvons accepter sa politique; nous la condamnons résolument. Israël est devenu un agresseur et nous venons en aide aux victimes de l'agression et nous en sommes fiers et nous continuerons à le faire. Vous avez pu lire cela à maintes reprises dans les déclarations des représentants de l'Union soviétique et vous avez entendu ma propre intervention ici en tant que représentant officiel de l'Union soviétique. L'un des principes sacrés de notre politique extérieure est la lutte contre l'agression. Il en a toujours été ainsi et il en sera toujours ainsi.

202. Ne spéculez pas sur la notion d'antisémitisme, ne m'en accusez pas. Mes meilleurs amis sont des Juifs; je pourrais vous citer leurs noms, Brodsky, Tchernyak, Choub et d'autres. Ils étaient et demeurent mes amis. Il n'y a dans notre pays ni discrimination, ni haine raciale. Je suis Ukrainien et quand je suis venu ici pour la deuxième fois, en 1968, j'ai été fier d'avoir à ma droite mon remplaçant, un Juif qui s'appelait Mendelevitch et, à ma gauche, un Arménien qui s'appelait Issraelyan. L'ancien représentant du Royaume-Uni, lord Caradon, avec le sens de l'humour qui le caractérisait, a lancé alors une plaisanterie devant les membres du Conseil de sécurité en disant : "Voyez l'équipe soviétique : un Ukrainien, un Juif et un Arménien." Il s'agissait d'une plaisanterie, mais, à mon avis, c'était une plaisanterie amicale et nous en étions fiers. C'était la marque de l'égalité de toutes les nations au sein de l'Union soviétique. Il n'y a pas chez nous de haine, il n'y a pas de discrimination raciale. C'est un exemple d'égalité complète et de chances égales pour tous. Aucune de vos calomnies au sujet de l'antisémitisme ne vous aidera. Vous ne pouvez induire en erreur que de petits enfants, ou comme on dit chez nous, de grands imbéciles. Mais le monde entier sait bien qu'en Union soviétique cohabitent plus de cent nationalités et qu'elles sont toutes égales, y compris les Juifs. Voilà comment se présente la situation en réalité. Vous avez parlé de *challenge*; eh bien, nous repoussons le *challenge* de l'agresseur, comme nous l'avons toujours fait et continuerons à le faire.

203. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : La parole est au représentant de l'Arabie Saoudite, qui désire exercer son droit de réponse.

204. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, monsieur le Président, de la

courtoisie que vous me témoignez en me donnant la parole à cette heure tardive. Je n'aurai besoin que de quelques mots pour exercer mon droit de réponse, sachant très bien que, de droit de réponse en droit de réponse, cette séance risque d'être interminable et stérile, tant il est vrai qu'il n'y a pas de fin aux accusations et aux incriminations. Cependant, puisque M. Tekoah a choisi de s'engager sur la voie de la propagande et de la déformation des faits, je me sens tenu de les rectifier.

205. M. Tekoah a prétendu que les Arabes étaient imbus d'une haine fanatique à l'égard des Juifs. Je puis l'assurer qu'il ne s'agit pas de haine. Il s'agit de défendre la patrie arabe, la patrie des Palestiniens; c'est là le cœur du problème. Même l'occupation de territoires syriens, jordaniens et égyptiens n'en est qu'un aspect indirect, bien que nous soyons directement saisis de la question des récents événements.

206. Ici, j'aimerais corriger une fausse impression. M. Tekoah parle toujours d'antisémitisme et prétend que les Arabes sont antisémites. Mais, pour l'amour du ciel, si quelqu'un est un sémite, c'est bien l'Arabe. Ceux au contraire qui ont été convertis au judaïsme ne sont pas, eux, des sémites ou ne sont que des sémites de religion et, comme vous le savez, il y a trois religions sémites : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Si les ancêtres de M. Tekoah étaient des juifs d'origine ou des juifs par conversion, est-ce que cela fait pour autant de lui un sémite ? Non pas, parce qu'il a été élevé comme tous les Khazars convertis. Une distinction doit être faite entre judaïsme et sionisme politique. Le simple fait que les sionistes soient des juifs n'en fait pas nécessairement des sémites. Que cela soit bien compris. Nous ne pouvons pas être "anti-nous-mêmes", nous les Arabes de la région. Comment pourrions-nous être antisémites ? C'est la première correction que je voulais faire.

207. Deuxièmement, M. Tekoah a laissé entendre que les Arabes ont collaboré avec Hitler. Je sais ce à quoi il songe; il songe au Grand Mufti de Jérusalem et à Rachid Ali Al-Kailani d'Irak. Ces deux personnages ont peut-être eu certains rapports avec les nazis parce qu'ils avaient constaté que les Anglais ne les aideraient pas. Nous avons été placés sous mandat par les Anglais, l'Irak l'a été aussi, de même que la Palestine. Les Anglais étaient forts à cette époque; ils avaient un empire. On ne pouvait pas leur parler. Quand on a un empire, on est ivre de puissance. Mais aujourd'hui ils n'ont plus d'empire et nous pouvons parler à leurs diplomates qui sont redevenus raisonnables. Il n'y a pas eu que l'Empire britannique, il y a eu aussi l'Empire romain. Pouvaient-ils parler aux Romains ? L'histoire nous dit ce qu'il en était. Et maintenant à Israël, à ce petit empire, on ne peut pas parler non plus. Il a toujours raison : propagande !

208. Hitler avait un profond mépris pour les Arabes comme pour les Juifs et il n'a jamais collaboré avec quiconque, pas même avec ses généraux. Il avait un esprit indépendant et c'est pour ça qu'il a perdu la guerre : il ne voulait pas écouter ses généraux.

209. Vous dites que nous aurions collaboré avec Hitler contre les Juifs. Avez-vous oublié qui était Rosenberg ? Il a écrit *L'Aryen* pour Hitler. C'était un Juif.

210. Où vouliez-vous que le Grand Mufti de Jérusalem et Rachid Ali Al-Kailani d'Irak aillent ? A Londres ou à Paris ? On les aurait pendus. Ou à New York, où vivent 2 millions de Juifs qui tirent toutes les ficelles ? Ecoutez-vous, monsieur Scali ? Vous avez 2 millions de Juifs ici. Le Grand Mufti et Rachid Ali Al-Kailani d'Irak ont pensé que le mieux pour eux était de négocier avec l'ennemi de leur ennemi. Il y a beaucoup de Juifs, je le sais, qui ont collaboré avec Hitler, pour la simple raison qu'il y avait beaucoup de Juifs en Allemagne. Il n'y avait pratiquement aucun Arabe en Allemagne. Mais vous, les sionistes, vous jouez sur de nombreux tableaux.

211. Maintenant, vous parlez de la guerre. Je suis d'accord pour dire que la guerre est la guerre et qu'elle provoque de nombreuses victimes, d'innocentes victimes. Nous savons ce qui s'est passé au Viet-Nam; certains villages ont été rasés. Nous savons ce qui s'est passé en Corée, nous savons ce qui s'est passé à Dresde. Mais personne, excepté moi, ne parle de Dresde; et, cependant, je ne suis pas Allemand. Pourquoi personne ne parle-t-il de Dresde ? Qui a exterminé 200 000 personnes à Dresde ? Vous savez ce qui s'est passé à Stalingrad, comment les Allemands ont rasé cette ville. Vous savez ce qui s'est passé à Coventry. L'ambassadeur Malik a fait état de tout cela.

212. Nous déplorons la perte de vies humaines parmi les Juifs, que ce soit en Syrie, en Palestine, en Allemagne, ou n'importe où qu'ils se trouvent. Mais ces Juifs, ces innocents Juifs, qui ont perdu la vie, ont été les victimes du sionisme politique — de la même façon que les Russes ont été les victimes du nazisme, de la même façon que les Anglais ont aussi été les victimes du nazisme allemand, etc. N'accusez donc pas les Arabes et ne dites pas que, du fait de la guerre, certains Juifs ont été tués. Accusez-vous vous-mêmes. Si vous avez une conscience, dites : "Bien, analysons ce fait sans passion", et vous verrez que ces pauvres Juifs ont été les victimes du sionisme politique.

213. De nouveau, M. Tekoah a dénigré l'Union soviétique. L'Union soviétique est un grand pays. Elle a un ambassadeur fort capable, plus capable que moi. Il défend son pays. Mais je voudrais vous rappeler un proverbe arabe : "Si je lui donne un pouce, il en veut cinq ou les doigts de ma main; si je lui donne cinq pouces, il veut un pied; si je lui donne un pied, il veut un yard; si je lui donne un yard, il veut un mile", et ainsi de suite.

214. Que voulez-vous de plus ? L'Union soviétique vous a envoyé 33 000 Juifs en Palestine, en une seule année, l'année dernière. Et cependant, vous continuez de vous en prendre à ce pays. J'ai dit à l'ambassadeur Malik que nous considérons cela comme un acte hostile à notre égard, car il est certain que ces Juifs vont maintenant s'établir dans les territoires occupés. Je n'ai peut-être pas le droit de m'immiscer dans les affaires intérieures de l'ambassadeur Malik. Mais vous avez tout ce que vous voulez. Les

Américains vous donnent des Phantom et les Russes vous donnent des immigrants. Que voulez-vous de plus ? Et pourtant, vous venez insulter l'ambassadeur d'un grand pays. Je pense que c'est honteux. Et je défends ses droits comme je défendrais vos droits si quiconque essayait de vous insulter — car personne ne doit insulter personne. Mais les faits sont là. Ils sont plus éloquentes que tout — 33 000 en une année. Qu'allez-vous faire d'eux ? Allez-vous construire des gratte-ciel dans le prétendu Israël originel ? Où trouverez-vous les protéines pour les nourrir ? Dans le désert ? Vous devez élargir votre territoire, car votre plan consiste à réunir tous les Juifs en Palestine. Et nous connaissons aussi vos plans. Je les ai lus. Un jour vous direz qu'Abraham vivait à Our, en Chaldée, à l'ouest de l'Irak, et que ce serait donc une terre sacrée. Vous oubliez qu'Abraham est également l'ancêtre de tout le peuple sémite ou d'une grande partie, par Ismaël, Isaac et ensuite Jacob. Je n'ai pas besoin de récapituler la généalogie. Vous devriez la connaître, mais je crois que vous n'êtes pas très religieux. Vous êtes trop intéressé par les aspects politiques du sionisme pour tenir compte de la généalogie de la Bible.

215. La création d'Israël fut, dès le début, une erreur. Maintenant, vous pouvez vérifier ce que je dis ici, car j'ai un témoin qui était avec moi à Lake Success, en 1947. Connaissez-vous l'illustre général Romulo ? Il est aujourd'hui le Ministre des affaires étrangères des Philippines. Il fut l'un de ceux qui participèrent à la Conférence de San Francisco. Puis, en 1947, il représenta les Philippines à Lake Success. Il se trouve que j'étais moi-même à Lake Success. M. Romulo parla pendant près d'une heure, affirmant qu'il n'était pas sage de partager la Palestine. Car je veux maintenant vous dire comment Israël a été créé. M. Romulo a déclaré qu'il n'était pas sage de partager la Palestine, car de nombreux pays ont aussi certains groupes, éléments ou minorités ethniques, qui souhaiteraient se détacher et devenir indépendants. A ce moment-là, le peuple juif de Palestine représentait moins du tiers de la population. Et le Président n'était autre que M. Evatt, d'Australie. Demandez-moi les précisions que vous voudrez. Je vous les donnerai tout de suite. Des pressions ont été faites sur M. Evatt et sur bien d'autres. L'illustre général Romulo s'est élevé contre le partage. M. Truman — écoutez-moi, vous, les Américains — a fait dire au Président des Philippines : "Si vous voulez recevoir de l'aide" — ce pays endurent des souffrances depuis quatre ans — "vous voterez pour le partage de la Palestine ou vous ne recevrez aucune aide." Demandez à M. Romulo. Que quelqu'un aille voir où il est. Que quelqu'un lui dise que Baroody est en train de parler et qu'il vienne vérifier ce que je dis, pour le confirmer ou non. Et M. Romulo, en courageux représentant de son pays, déclara : "Je ne peux pas voter comme cela." Il avait trop le respect de lui-même et il pensait être en accord avec la politique de son pays. Mais son pays changea de politique, car nos amis Américains avaient menacé de supprimer les envois de blé et autres vivres au peuple philippin. Donc le pauvre Président des Philippines fut contraint de dire à Romulo : "Votez pour le partage." Romulo répliqua : "Je ne le ferai pas." Alors il partit sur un bateau, et le Président des Philippines donna comme instructions à son ambassadeur à Washington d'envoyer un représentant qui voterait en faveur du partage.

216. Très bien. Je ne dirai rien de plus car j'ai ici des amis d'Amérique du Sud. Je ne veux pas les embarrasser. Il s'agissait du représentant d'un pays latino-américain. Et il m'en a parlé personnellement. Je ne parle pas par oui-dire. De toute façon, vous n'étiez pas là, monsieur Tekoah, vous étiez à Chang-hai.

217. Ce représentant nous a donné l'assurance que son gouvernement était contre le partage, pour des raisons qui lui étaient propres, non pas par amour pour nous. Ils étaient à 6 000 miles du territoire arabe. Puis ce représentant est venu nous trouver et nous a dit : "J'avais reçu des instructions concernant la question du partage, qui avaient été confirmées, et maintenant on me dit de voter pour; on a même essayé de me donner des pots-de-vin." Et un autre représentant de l'Amérique latine a lui aussi parlé. Cela est significatif, car je mentionne des faits. Je ne parle pas par oui-dire ni pour faire de la propagande — que M. Tekoah le sache !

218. Ils ont essayé toutes les formes de persuasion, de conviction et d'encouragement. Il a dit : "Mais je ne peux pas voter pour le partage de la Palestine puisque j'ai déjà prononcé mon discours." Puis ce représentant fut surpris par sa femme qui lui demanda : "Ce n'est pas mon anniversaire, pourquoi m'as-tu-envoyé ce manteau de fourrure ?" Il répondit : "T'ai-je envoyé un manteau de fourrure ?" Ce manteau avait été envoyé par les sionistes américains dans le but d'influencer son mari. Mais elle ne le savait pas; elle pensait que c'était un cadeau de son mari.

219. Je connais beaucoup de choses mais je ne veux pas les énumérer pour ne pas embarrasser M. Tekoah. Je respecte ses droits de l'homme. Il serait embarrassé et sa figure deviendrait rouge comme une tomate si je racontais tout. Monsieur Tekoah, j'ai beaucoup pitié de vous. Honnêtement, je n'exagère rien. Je veux que vous sachiez que cet Etat a été créé artificiellement. Peu m'importe si les Russes ou les Américains étaient à vos côtés; je me préoccupe du peuple palestinien. Il y avait la Charte, où était inscrit le principe de l'autodétermination. Si les Britanniques ont, à cause de Balfour, bradé la Palestine, à bas la Tamise; et si Truman l'a vendue, à bas le Potomac. Cela ne change en rien le principe de l'autodétermination consacré par la Charte et l'Organisation des Nations Unies n'avait pas le droit de diviser la Palestine.

220. M. Tekoah me demande : "Et le droit du peuple juif ?" Nous respectons tous le peuple juif et nous l'admirons, mais nous n'admirons pas le sionisme politique qui est un mouvement impérialiste et colonialiste qui essaye de faire de la Palestine un carrefour pour les Rothschild, les Montagu, et les Oppenheimer, les banquiers, les marchands d'or et les courtiers du commerce international. Nous le savons fort bien.

221. Le judaïsme, qui est une religion, a été exploité à des fins politiques et économiques. Et en toute équité envers les dirigeants du sionisme, je dirai qu'ils sont pour la plupart séculiers comme tous les dirigeants du monde qui, même s'ils vont à l'église, à la synagogue ou à la mosquée, essaient le lendemain de se trancher la gorge mutuellement.

222. Nous savons ce que sont les dirigeants et vous n'êtes pas différents. Vous essayez seulement de jouer sur les sentiments...

223. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais adresser un appel à mon bon ami, l'ambassadeur Baroody. Nous avons déjà eu une très longue journée...

224. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Pourquoi n'avez-vous pas lancé un appel à l'Union soviétique ?

225. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : ... Et il est déjà tard.

226. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, il est tard. Peu importe. Que pensez-vous que nous fassions ici ? Que nous jouons ? Nous devons travailler.

227. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous admirons — en fait, nous admirons grandement — l'éloquence de l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite. Je voudrais lui rappeler qu'il a été le premier orateur que j'ai entendu à l'ONU en 1950 et que, par la suite, j'ai toujours beaucoup apprécié son éloquence. Mais je voudrais le prier de bien vouloir conclure.

228. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Oui, je vais conclure pour vous être agréable comme à un ami, monsieur le Président. Je prendrai la parole à nouveau demain. Il y a "demain et demain et demain" comme disait Shakespeare dans Macbeth. Je vais conclure réellement. Cela va me prendre seulement deux ou trois minutes.

229. Je vais mettre de côté le reste de mes notes, mais je vais être franc. Je n'aborde pas les problèmes de façon orthodoxe. Je le reconnais. Si je devais parler par clichés ou faire de la propagande, je ne resterais pas ici; j'aurais refusé de rester ici. Je me refuse à faire de la propagande et d'ailleurs mes discours en font foi.

230. Ma dernière question s'adressera à mon bon ami l'ambassadeur Scali. Je n'essaie pas de l'embarrasser. C'est une question de guerre ou de paix pour tout le monde arabe et tout le monde pourrait être impliqué. Je faillirais à mon devoir si je ne lui posais pas cette question. J'ai parlé des 33 000 personnes que l'Union soviétique a jugé bon d'envoyer — et c'est son affaire — en Israël. Je voudrais poser une question. Hier, j'ai entendu dire que les Etats-Unis envoyaient du matériel militaire en grandes quantités en Israël, ce qui naturellement ne pourra que prolonger la guerre. De nombreux collègues arabes — dont certains ministres des affaires étrangères — m'ont prié de m'enquérir à ce sujet, pour savoir si c'est vrai ou non.

231. Comme l'Union soviétique, vous êtes libres d'envoyer des armes comme ils sont libres d'envoyer des immigrants. J'ai posé ma question spécifiquement à l'ambassadeur Bennett. Je ne pouvais pas vous parler, monsieur Scali, parce que vous étiez fort occupé. Jusqu'ici je n'ai pas

reçu de réponse. Et je ne vous en veux pas parce que, après tout, votre gouvernement n'est pas responsable envers nous à l'ONU et n'a pas à nous dire tout ce qu'il fait. Mais vous assistez, je crois, aux réunions du cabinet, ou tout au moins votre prédécesseur le faisait. Vous devriez savoir. Je ne blâme personne, ni l'Union soviétique pour avoir envoyé 33 000 immigrants ni les Etats-Unis, qu'ils envoient des armes ou non — mais nous voudrions savoir la vérité.

232. Nous voudrions avoir une réponse directe. D'abord de l'Union soviétique : allez-vous continuer à nous envoyer

des immigrants ? Puis des Etats-Unis : envoyez-vous réellement des armes et le Congrès vous force-t-il la main ? Dites-nous ce qui vous plaît, mais répondez-nous. Ne nous laissez pas dans le noir, car nous ne voulons pas nous laisser guider par des rumeurs.

233. Je vous remercie, monsieur le Président, et j'espère que mes deux amis auront l'occasion de me faire connaître la politique de leurs gouvernements respectifs.

La séance est levée à 23 heures.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
